



Grignols fait son état des lieux

*Étude sur le développement économique,
touristique, patrimoniale de la commune.*

Projet tutoré



Licence professionnelle
Valorisation Animation
et Médiation des Territoires Ruraux

Nous tenons à présenter nos remerciements, notre respect et notre gratitude à toutes les personnes qui nous ont permis de réaliser ce projet tutoré.

Nous souhaiterions, dans un premier temps remercier, les élus de la commune de Grignols, de nous avoir accueillis et d'avoir été aussi bienveillants durant ce projet. M. le Maire, Patrick Gueysset, les adjoints, M. Nicolas Charrier, Mme. Chantal Deroeck ainsi que tous les membres du conseil municipal.

Nous remercions également notre professeur référent M. Gilles Motard ainsi que toute l'équipe pédagogique et les intervenants du lycée agricole de Périgueux et de l'université Bordeaux Montaigne pour nous avoir conseillés au mieux durant ce projet.

Nous tenons à témoigner toute notre reconnaissance aux personnes suivantes, pour leur aide dans la réalisation de ce projet :

La secrétaire de Mairie, l'Agence Postale et les services techniques de Grignols, qui se sont rendus disponibles pour nous.

Les habitants de Grignols, d'avoir accepté d'être sollicités pour répondre à nos questions.

Les acteurs de Grignols et des communes alentour pour leur accueil et les échanges que l'on a pu faire avec eux.

Les producteurs de la Cagette, de nous avoir permis d'organiser une animation pendant leur distribution.

Yohan Charbonnier, Ligue de Protection des Oiseaux, pour les échanges et le prêt de caméras.

Ainsi que toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce projet.

Alyssia, Mathilde, Jules, Bastien, Sarah et Elisa.

I-Commande	4
1.L'origine du projet	4
2.Les différents projets évoqués	6
3. Imprégnation de la commande	11
4. Problématisation de la commande	11
5. Enjeux et objectifs	12
II-Zoom sur le territoire	13
1.Zoom sur la CCIVS	13
2.Zoom sur la commune	15
3.Histoire du territoire	16
III – PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	17
IV - ETAT DES LIEUX DE LA COMMUNE	20
1.Portrait démographie et conditions de vie	20
2.Portrait économique et emploi	21
V-Ordre de priorité	24
1.Ordre de priorité en début de commande	24
2.Ordre de priorité temporaire	24
VI-Méthodologie	25
1.Fonctionnement du groupe	25
2.Tableau CQQOQP	26
3. Matrice CAPE	27
4. Rétro-planning	29
5. Les axes de travail	30
6. Les actions proposées	30
7. Élaboration du questionnaire	32
8. Enquête auprès des acteurs	32
9. Animation avec la Cagette Grignolaise	33
10. Le plan de communication	34
VII-Les projets	35
1.La Zone Humide	35
2.La Maison Communale	41
3. Le Presbytère	44
4. La Maison de convivialité	47
VIII-Restitutions	50
1.Restitution du 05/03	50
2.Restitution du 09/03	51
3. Auto évaluation et débriefing	52
Annexes	54

Nous sommes six étudiants de licence professionnelle Valorisation, Animation et Médiation des Territoires Ruraux à l'Université Bordeaux Montaigne et au lycée agricole de Périgueux. Dans le cadre de notre formation, nous sommes amenés à travailler sur un projet tutoré. Il consiste à répondre à un projet commandité par un acteur territorial. L'objectif de cette unité d'enseignement est de nous permettre de connaître les territoires ruraux et leurs dynamismes, utiliser la méthodologie de projet en s'appuyant sur les techniques d'animation, de médiation et de communication. Nous avons été sollicités par la commune de Grignols pour étudier le développement économique, touristique et patrimonial de la commune.

En effet, la commune de Grignols souhaite se développer grâce à de nouveaux projets en utilisant le potentiel de son patrimoine architectural (site du presbytère, ancienne chapelle, maison dans le centre bourg...) dans le but de développer le tissu économique, patrimonial et touristique de la commune.

I-Commande

La commande de la mairie de Grignols comporte le développement économique, touristique et patrimonial de la commune. La commune dispose de plusieurs bâtiments inoccupés et d'une zone humide. Notre but est de trouver un usage à ses bâtiments et à la zone humide tout en dynamisant, selon les 3 axes situés ci-dessus, la commune.

On retrouve deux bâtiments dans le centre bourg : une ancienne chapelle et une maison communale. Ainsi qu'un ancien presbytère et une zone humide situés à Bruc.

Des études de faisabilité pour chaque bâtiment ainsi qu'un questionnaire habitant ont déjà été réalisés par la commune.

Le questionnaire n'a malheureusement pas été concluant. Ils ont récolté seulement une soixantaine de questionnaire. Le questionnaire datant de 2017 et n'ayant pas eu un grand succès, nous avons souhaité réaliser un nouveau questionnaire à destination des habitants mais également enquêter auprès des acteurs du territoire.

1. L'origine du projet

L'origine du projet vient de la commune de Grignols. Elle remonte lors de la décision de mener une enquête de satisfaction, délivrée par la mairie, datant du 18 novembre 2017 afin de connaître les besoins ressentis par les habitants et leurs avis sur certains projets dans le cadre d'aménagement et de réhabilitation des bâtiments déjà existants.

Suite à la distribution de plus de 300 questionnaires aux habitants de Grignols, la mairie a pu recueillir 65 réponses au total. Une trentaine de personnes s'était déplacée pour assister à cette réunion afin de débattre avec l'équipe municipale sur les divers projets de la commune.

- *La stratégie de la structure*

La mairie de Grignols souhaite utiliser les bâtis fonciers qu'elle a acquis dans des projets d'aménagements et de réhabilitation pour permettre le développement de nouveaux services,

de préserver les espaces naturels, de valoriser le patrimoine historique de la commune et de développer le dynamisme de son territoire.

- *Résultats du questionnaire habitants*

La réunion du 18 novembre 2017 a permis de présenter ou évoquer différents points :

Aspects positifs :

- Le nombre d'habitants à Grignols est perçu comme suffisant
- Le village apparaît principalement comme village historique, nature et animé
- La majorité des habitants sont heureux de vivre à Grignols : village paisible, agréable, à taille humaine, riche en patrimoine et vivant grâce aux petits commerces et aux initiatives des associations
- Agents techniques et administratifs suffisants
- Services administratif jugés suffisants
- Présence suffisante des équipements sportifs et associatifs

Points à améliorer :

- Absence de commerces de proximité, épicerie, services de santé et aménagements pour les enfants
- Proposer une plus grande plage horaire pour la mairie et mettre les informations d'affichage de façon plus claires
- Qualité des services techniques plutôt mitigée , améliorer l'entretien des chemins communaux et des fossés

Les actions municipales

- Les différentes actions imaginées :
 - Aménagement du village
 - Gestion de la propreté du village
 - Aménagement du cimetière
 - L'environnement du village
 - Les actions culturelles et l'animation du village
 - Le soutien à la vie associative
 - Soutien aux commerces de proximité
 - Actions des personnes en difficultés
 - Actions envers les jeunes
- Les projets évoqués :
 - City Stade
 - **Salle des fêtes (réflexion sur la destination à donner à celle déjà existante)**
 - Nouvelle salle des fêtes
 - **Aménagement aire de pique-nique et boulodrome à Bruc**
 - Création d'un lotissement au « Pont Rouge »
 - Réflexion assainissement collectif
 - Étude archéologique
 - **Création d'une bibliothèque dans l'ancienne chapelle**
 - **Rénovation de l'ancien presbytère**

- Création d'un nouvel atelier municipal avec panneaux photovoltaïques
- Réflexion des panneaux d'affichages

2. Les différents projets évoqués

Projet 1 : Site de l'ancien presbytère : Création d'une salle des fêtes et d'un gîte de groupe

Actuellement une salle des fêtes (datant des années 1960) existe au cœur du centre bourg de la commune de Grignols. La salle compte près de 100m² pour une scène d'une trentaine de m².

Freins : absence d'office et de cuisine. Elle n'est pas éligible aux normes PNR (sanitaires, accès...)

Son emplacement est aujourd'hui discuté dans le cadre de la création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)

Dans le cas où le projet CIAP se concrétise, la commune étudie la possibilité de création d'une nouvelle salle des fêtes, sur l'ancien presbytère.



La commune de Grignols est propriétaire de l'ancien site du presbytère qui est situé à Bruc. Elle comprend une maison de maître et plusieurs dépendances et granges dans l'angle Sud-Est. La commune souhaiterait connaître les potentialités de ce site et envisage les projets de création d'une nouvelle salle des fêtes et d'un gîte pour les touristes, les actifs ou les artistes.

Atout : terrain de 1350m², 3 zones de parking (église, terrain communal et stade), une maison de maître du XIX^{ème} siècle et plusieurs dépendances

Freins : dénivelé de terrain, surface du gîte diminuées, salle réduite, nuisance sonores...

Action : Il est préférable de consacrer un usage à chaque bâtiment pour dégager au maximum les potentialités du site.



© *Groupe projet de Grignols*



Projet 2 : Rénovation d'un logement communal et création d'un commerce traiteur-épicerie dans une grange

La commune possède un ensemble immobilier situé à l'entrée Est du bourg en bordure de la RD107. Mitoyen à l'ancien relais de poste, réhabilité en logements sociaux, le bâtiment est également contigu avec un terrain communal (parking) positionné en terrasse en surplomb de la route.

Action : La collectivité souhaite exploiter les surfaces disponibles de cet immeuble en rénovant et améliorant le logement actuel et en créant un commerce dans la partie grange avec un accès depuis le parking communal existant.

D'une surface d'environ 85m², le logement rénové proposera une maison locative de type T4 avec stationnement. Le commerce disposera d'une surface d'environ 107m² avec une terrasse extérieure. La maison et la grange sont des constructions traditionnelles. Elles se composent d'une maçonnerie en moellons de calcaire et de pierres de taille surmontées d'une charpente bois et d'une couverture en tuile canal.

Projet 3 : Propositions d'aménagements sur la zone humide de Grignols



©Groupe projet de Grignols

La commune de Grignols à décider de proposer des aménagements sur la zone humide, pour cela elle a sollicité le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI) sur la réflexion d'éventuels travaux sur la continuité écologique. Plusieurs éléments sont concernés tels que : la fontaine, le remblai, les divers aménagements possibles pour le public (terrain de pétanque, aire de camping-car) et le point d'abreuvement.

Plus précisément :

- Volonté de restaurer la fontaine et ses alentours
- Rôle de soutien technique de la part du SMI

L'objectif est d'engager un travail collaboratif avec le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle pour décider des aménagements à mettre en place et envisager les modalités de leur mise en place après un temps de réflexion.

- Conserver et restaurer le patrimoine historique du site
- Améliorer son état de conservation écologique
- Améliorer l'attractivité du site pour le public

Les types d'aménagements attendus :

- Abreuvoir solaire
- Buse d'évacuation d'eau
- Descente aménagée
- Terrain de pétanque
- Fontaine
- Fossé d'évacuation
- Panneau d'abreuvement, biodiversité, ripisylve, zones humides
- Ponton
- Rampe en bois, rampe ouest en bois

Projet 4 : Réhabilitation de l'ancienne chapelle du centre-bourgs en un futur espace culturel et lieu d'hébergement



La commune de Grignols possède une ancienne chapelle qui, à ce jour, n'est toujours pas exploitée. Le bâtiment a eu droit à une rénovation extérieure des façades. La commune souhaite utiliser le potentiel de ce bâtiment d'origine sur deux niveaux :

Rez-de-chaussée : mettre en place un espace culturel

- Bibliothèque
- Lieu d'exposition

A l'étage : logements

Frein : l'ensemble de la bâtisse comprend de nombreux travaux d'aménagements et de réhabilitation. Il est important de mesurer la capacité d'accueil des espaces disponibles pour accueillir et héberger les éventuels touristes, habitués, artistes...

La rénovation intérieure aura un coût assez important, dû notamment à l'architecture du bâtiment.

Projet 5 : Restaurer l'Homme et le Patrimoine par la Transmission de Savoir-Faire (Projet d'Atelier Chantier d'Insertion)

L'association « MÉMOIRE DU COMTÉ DE GRIGNOLS » œuvre dans le champ de la culture et du patrimoine depuis maintenant 25 ans. Elle fait revivre le patrimoine des comtes de Talleyrand en créant des animations culturelles autour de restaurations de bâtis, de deux festivals et d'animations. L'association qui est fondamentalement tournée vers l'art et l'histoire associe depuis toujours son activité de restauration du patrimoine à l'insertion sociale sous toutes ses formes.

La structure est parfaitement reconnue des acteurs du patrimoine et de la culture et a su développer de solides partenariats pour mener l'ensemble de ses nombreux projets et de ses activités d'animation comme de restauration du patrimoine.

Si l'association jusqu'à 2021 a fait appel à des salariés de façon ponctuelle (contrats aidés, services civiques, CDD...), son activité repose très majoritairement sur l'engagement de ses bénévoles. De la même façon, son activité est majoritairement menée sans moyens matériels propres en s'appuyant sur le matériel mis à disposition par les bénévoles

● *Les enjeux*

L'association a montré sa capacité à porter et développer des projets culturels et de sauvegarde du patrimoine mais son modèle fondé sur l'engagement bénévole montre ses limites. La structure porte un projet « Restaurer l'Homme et le Patrimoine par la Transmission des métiers traditionnels » pour lequel elle doit changer d'échelle et se professionnaliser en créant son premier emploi permanent et en envisageant de porter une activité d'insertion auprès des détenus du centre de détention de Neuvic par l'activité économique avec comme support la restauration du patrimoine.

La présente mission d'accompagnement a pour objet d'accompagner l'association dans la réécriture de son projet associatif et dans la validation d'une stratégie de consolidation autour

de la création d'emploi et d'un conventionnement structure d'insertion par l'activité économique.

L'association comprend de nombreux partenaires en soutien à ce projet : Conseil Départemental, Mairie de Grignols, la Communauté de Communes Isle, Vern et Salembre en Périgord, le CFA, le centre de détention de Neuvic...

- *Les actions et missions*

Ce projet regroupe 4 actions à conduire en simultané et en cycle perpétuel :

- Restaurer le patrimoine
- Faire découvrir le patrimoine
- Le patrimoine, créateur de lien social

- *Le patrimoine alimente l'économie*

Le mémoire du comté de Grignols souhaite agir pour valoriser et sauvegarder le patrimoine, accompagner les publics fragiles vers une insertion sociale et professionnelle tout en animant le territoire.

- *Les métiers et ambitions*

L'association propose divers métiers liés dans la préservation, la restauration et la transmission du patrimoine :

- La restauration du patrimoine bâtis
- La sensibilisation à la sauvegarde du patrimoine et des savoir-faire
- L'insertion par l'activité économique
- L'insertion Sociale
- Le tourisme
- L'animation culturelle

Le mémoire du comté de Grignols à pour ambition de pérenniser les activités par la professionnalisation (création emploi), porter des projets d'insertion sociale et professionnels, développer un volet formation et avoir une portée départementale.

- *Les résultats attendus*

Selon la commande du DLA, à l'issue de l'accompagnement l'association devra disposer de :

- Un processus associatif et une stratégie réaliste et fédérateurs pour les administrateurs comme pour les partenaires et financeurs

- Un plan d'action clair et précis de mise en œuvre (quoi ? quand ? par qui ? avec quel budget ? ...)

- *La mission proposée*

Descriptif : appui à la consolidation par la création d'emploi et la définition d'une stratégie autour d'un conventionnement SIAE

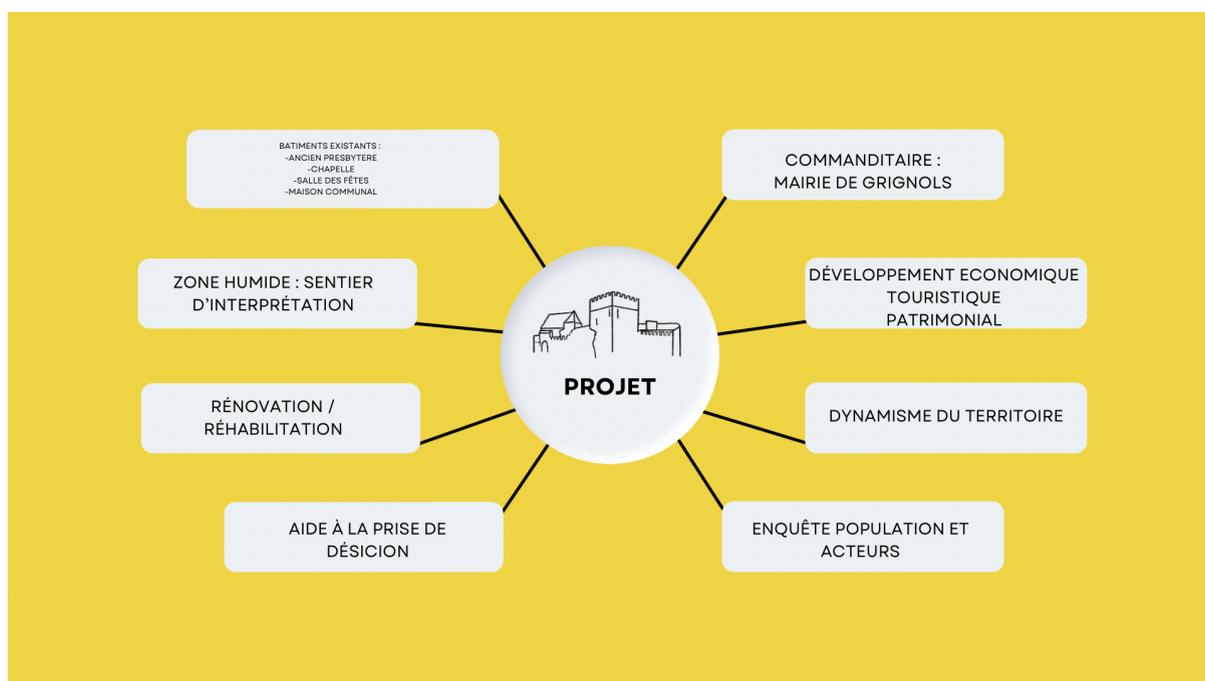
Durée : 5 journées réparties de septembre 2021 à décembre 2021

Budget : 5 000€ TTC

3. Imprégnation de la commande

Pour mieux comprendre notre commande et que les projets aient une cohérence territoriale, nous avons décidé de nous imprégner du territoire sur le plan géographique, économique, démographique, historique et de son évolution au cours des années. C'est aussi l'occasion de réutiliser les documents fournis par la commune (gazettes, études, livrets) pour mieux comprendre les enjeux, répondre aux objectifs évoqués et faire un état des lieux de Grignols et de son territoire.

Pour nous aider à problématiser correctement la commande, nous avons réalisé un brainstorming. Il nous a permis de définir les principales idées liées au projet.



4. Problématisation de la commande :

La problématique reprend le contexte et les différents enjeux évoqués. Elle se présente ainsi :

« Quelles sont les destinations à données aux bâtiments et espaces communaux pour développer la commune de Grignols ? »

Définitions des termes :

- Destination : But, usage, affectation de quelque chose, ce à quoi quelque chose est destiné (Larousse).
- Développer : Augmenter l'ampleur, assurer la croissance, l'extension de la commune de manière économique, environnementale, touristique, patrimoniale (Larousse).

5. Enjeux et objectifs :

La réalisation de ce projet repose sur plusieurs enjeux qui ont été identifiés au cours des échanges entre les commanditaires et le groupe de projet tutoré :



Ces différents enjeux vont permettre de répondre à la commande et définir au mieux les objectifs à atteindre.

Suite à ces enjeux, nous avons défini les objectifs du projet pour nous aider à répondre correctement à la commande :

- Développer le domaine économique, patrimonial et touristique de la commune

- Définir un ordre de priorité sur les projets à en devenir
- Trouver l'orientation des bâtiments en prenant en compte l'avis de la population
- Proposer des projets qui ont une cohérence territoriale
- Donner à chacun des projets des pistes d'aménagement ainsi que des personnes ressources, des partenaires, des pistes de financement ainsi que des labellisations ou certifications.
- Faire de la médiation entre les acteurs du territoire.
- Valoriser le patrimoine

II-Zoom sur le territoire

1. Zoom sur la CCIVS

Cartographie de la Communauté de communes de l'Isle Vern Salembre



© Site internet de la Mairie de Grignols

La CCIVS (Communauté de Communes Isle Vern Salembre) est située dans le département de la Dordogne dans la région de la Nouvelle Aquitaine. C'est la Communauté de communes responsable de Grignols, celle-ci est proche de deux agglomérations qui sont Périgueux et Bergerac. On retrouve en son sein 16 communes pour 19 422 habitants.

Cette Communauté de commune à vue le jour en 2014 suite au regroupement de 3 Communautés de communes voisines. Ainsi elle se situe dans la vallée de l'Isle et comprend les affluents de l'Isle avec le Vern et le Salembre.

C'est un territoire qui tire ces dynamiques dans plusieurs secteurs. Notamment grâce à ces axes de communication, avec l'autoroute A89 et ces gares (Périgueux, Saint Astier, Saint-Léon-sur-l'Isle, Neuvic-sur-l'Isle). De plus, elle est à proximité de plusieurs villes telles que Périgueux, Bergerac, Bordeaux, Libourne, Brive-la-Gaillarde ou encore Limoges. Elle est également reconnue pour son passé industriel et son cadre de vie privilégié. Dans ces atouts on retrouve la valorisation des mobilités douces grâce à la Voie verte qui est une piste cyclable et de nombreux chemins de randonnées qui permettent de découvrir le territoire. Son paysage tout comme son histoire font partie de son dynamisme. Tout ceci participe au développement économique et touristique de la CCIVS.

- *Zoom sur la démographie, le tissu associatif et économique:*

Pour ce qui est de la dynamique démographique de la CCIVS, elle est positive, avec par exemple plus de 10 000 logements ce qui représente une évolution de plus de 88% depuis 1968. Ce qui rend sa dynamique également positive c'est la présence de 1350 entreprises et environ 5 000 emplois qui expliquent ces dynamiques économiques, touristiques et associatives.

Une des trois filières qui participent à ces dynamiques sont la valorisation des circuits courts et la gastronomie locale. En effet, l'agriculture est favorisée par des terres particulièrement fertiles (qui offrent une grande diversité de production. Cette agriculture favorise la gastronomie locale déjà reconnue d'un point de vue touristique.

La deuxième dynamique est un peu plus économique que la précédente et elle porte sur le domaine de la cosmétique. Ce domaine comprend près de 1000 emplois dans la CCIVS. Grâce à cette économie, cela permet à la CCIVS d'être plus attractive et de pouvoir attirer de nouveaux professionnels autour de ce secteur.

La troisième dynamique porte sur la restauration du patrimoine et l'éco-construction. En effet le territoire de la vallée de l'Isle se dote de nombreux petits patrimoines bâtis qui nécessitent entretien et valorisation. Il y a également beaucoup d'éléments sur le patrimoine historique qui sont un vrai attrait touristique et économique. Ce territoire a un véritable savoir-faire sur la restauration et l'utilisation des matériaux naturels.

Pour finir, l'offre touristique liée à ces dynamiques est très présente sur le territoire avec 12 400 visiteurs et la présence de 2079 lits marchands. La CCIVS prône un tourisme plus vert que le reste du Périgord ce qui lui donne sa spécificité.

- *Quelques exemples de l'offre territorial d'après la CCIVS:*

En terme de culture on peut retrouver: cinéma, centre culturel « La Fabrique », centre multimédia, médiathèques, bibliothèques...

En termes d'offre de services sportifs: piscine couverte, piscine d'été, gymnases, stades, 78 équipements sportifs...

Offre jeunesse: 2 collèges (900 élèves), 16 écoles (1630 élèves), 1 Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), 4 crèches, 7 accueils de loisirs, 3 accueils Jeunes (adolescents), une ludothèque...

Offre de service de santé: 1 hôpital, 50 professionnels de santé libéraux, 3 EHPAD, IME, résidences séniors...

Offre de service dans le domaine du social: portage de repas, accueil handicapés, aides à domicile (AASE, ANACE)...

Structure de l'emploi : Service Emploi de la CCIVS, Pôle Emploi, Espace Economie Emploi, Mission locale, ADIE...

Offre de restauration et de commerce : des centres-bourgs animés, des centres commerciaux, de nombreux restaurants pour tous les prix

Offre touristique: Offices de tourisme, hébergements et prestataires touristiques

2. Zoom sur la commune

Grignols est une commune d'environ 650 habitants et s'étend sur 20.97 km². Grignols est dans la vallée du Vern qui est un affluent de l'Isle. Elle fait partie du Périgord Blanc la plus grande des quatre parties du Périgord. Il tire son nom des plateaux calcaires que l'on peut y retrouver. La ville la plus connue du Périgord Blanc est Périgueux qui se situe à 30 min de Grignols.

Source: francegeo.free.fr



Pour nous aiguiller dans notre découverte du territoire, la mairie de grignols nous à fourni leur journal communal “*La gazette Grignolaise*” depuis les années 70. Dans ces ouvrages nous avons pu retracer la vie de la commune à travers ces fêtes, ces mariages, ces événements

uniques mais aussi ces événements cycliques comme les cours d'anglais dispensés dans la salle des fêtes. Il ne nous a pas fallu lire les 1001 gazettes pour comprendre l'engouement qui tourne autour de cette petite commune, une commune qui a une âme et qui sait comment la garder, la faire évoluer et la faire perdurer.

3. Histoire du territoire

La commune de Grignols déjà habitée à l'époque néolithique, la vallée du Vern était très fréquentée à l'époque romaine. Une voie romaine la traversait et donna la liaison Bordeaux-Limoges. Maintenant, cette liaison a été ramenée le long de la rive gauche de l'Isle.

Pendant la guerre de cent ans, Grignols fut successivement l'allié de l'Angleterre puis de la France. Lors des guerres de religions Grignols a appartenu aux protestants et plus précisément au Vicomte de Turenne qui était le chef des protestants

Grignols dont la population dépassait les 1200 habitants dans les années 1850, fut chef-lieu de canton et au XIX^{ème} siècle une étude notariale, une recette du tabac, une fourrière et même une prison existaient dans la commune. Il s'y tenait aussi annuellement les quatre plus grandes foires de la région.

A) Le patrimoine historique : les monuments

- *Le Château Talleyrand*

Vestige du XII^{ème} - XV^{ème} siècle, ce château fort appartenait à la famille des Talleyrand, connu dans le Périgord.

Avant le château actuel, il y avait sur la commune un château en bois créé au V^{ème} siècle. Les nouvelles techniques de construction avec la pierre rendirent le château en bois obsolète.

Hélie de Talleyrand, seigneurs de Grignols, épouse en 1321 Agnès de Chalais fille du seigneur de Chalais en Angoumois. C'est à partir de cette date que les seigneurs de Grignols n'habitent plus au sein du château, celui-ci devient le lieu de résidence des capitaines chargés par les seigneurs de Grignols de la défense du territoire.

Depuis la fin des guerres de religions, (1653) où le village était tombé aux mains du Prince de Condé qui a pillé et brûlé le château, il est tombé en ruine au fil du temps. Le château a eu successivement plusieurs propriétaires qui ont pu le rénover et qui aujourd'hui la propriété appartient à un privé. Le château peut être visité toute l'année pour des groupes sur rendez-vous. Des événements sont aussi organisés dans le château en lien avec l'association Mémoire du Comté de Grignols.

- *Le Domaine de Chaulnes*

Prisé par les amateurs de tourisme vert/ agricole, ce gîte accueille les familles et les groupes. C'est le lycée agricole La Peyrouse de Coulounieix-Chamiers qui en est le propriétaire. Proche du centre bourg du village, le domaine offre la possibilité d'accéder à l'exploitation

bovine présente. L'architecture de charmes et les pierres locales du XVIIIème siècle font l'authenticité de ces lieux.

- *Le Moulin d'Acquit*

C'est l'un des derniers moulins à eau qui jalonnaient jadis la Vallée du Vern.. Un canal, appelé bief, long de 600 mètres, rempli grâce au ruisseau et à une source, amenait l'eau jusqu'au moulin. Un petit barrage permettait de maintenir le niveau d'eau à 3 mètres. Le moulin étant toujours fonctionnel, il est possible de le visiter toute l'année en prenant rendez-vous.

- *Église Saint-Front de Bruc*

Située en dehors du centre bourg dans le lieu-dit Bruc, l'église Saint-Front de Bruc rappelle l'histoire du village. En effet à l'origine Bruc était une commune indépendante de Grignols. Détruite et dégradée à plusieurs reprises au fur et à mesure des siècles, l'Eglise a pourtant toujours traversé le temps. Même si elle n'accueille plus d'office hebdomadaire, elle est reconnue aujourd'hui pour le travail de l'association Mémoire du comté de Grignols et du CFA de Périgueux pour sa dernière restauration et sa ferronnerie. Ces dernières années, elle s'est même vue accueillir des concerts qui ont rencontré un franc succès.

- *Le petit patrimoine*

Les pionnières, les fours à pain, les croix, les puits, les lavoirs, les moulins, les ponts, la halle de la mairie...

III – PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

La mairie de Grignols est une collectivité territoriale implantée au sein de la Communauté de Communes Isle, Vern et Salembre en Périgord. Elle a pour principale mission de satisfaire les besoins quotidiens de la population.

1. Fonctionnement de la structure

ORGANIGRAMME CONSEIL MUNICIPAL			
Maire : Patrick GUEYSSET			
1^{er} Adjoint : Jean-Luc COLLAS	2^{ème} Adjoint : Chantal DEROECK	3^{ème} Adjoint : Alain Dominique	4^{ème} Adjoint : Nicolas CHARRIER
Pôle Finance et Administration	Pôle Communication – Animation – Vie Scolaire – Jeunesse – Social	Pôle Technique	Développement économique
Commissions	Commissions	Commissions	Commissions
Finances et budget (Budget et suivi)	Communication	Environnement et cadre de vie	Développement économique

<p>Chantal DEROECK Alain DOMINIQUE Nicolas CHARRIER</p>	<p>(Accueil, Intégration, Bulletin Municipal...) Sabrina VERGNAC Jacques SENRENS</p>	<p>(Aménagement des espaces naturels et urbains, fleurs, Développement durable, Réserve foncière, Urbanisme) Célia BOREL Colette DEKENS Murielle XART Christopher KINE</p>	<p>(Services, Artisanat, Commerces, Agriculture, Tourisme) Colette DEKENS Sabrina VERGNAC Marie-Hélène FORESTIER</p>
<p>Relations avec les partenaires institutionnels <i>(Relation avec la préfecture, le Conseil Départemental, les élus d'autres communes...)</i> Célia BOREL Sabrina VERGNAC</p>	<p>Animation, Culture et Patrimoine <i>(Patrimoine, Associations, Manifestations)</i> Colette DEKENS Corinne BATTISTON Marie-Hélène FORESTIER Jacques SERENS Murielle XART Anne Laure NATOLI</p>	<p>Travaux et Gestion des bâtiments communaux <i>(Voirie et Réseaux, Routes, chemins, Berges du Vern, ruisseau, Cadastre, Assainissement, Éclairage Public...)</i> Colette DEKENS Jean-Luc SANCHEZ Jacques SERENS Christopher KINE Murielle XART</p>	<p>Cérémonies <i>(19 mars, 8 mai, 11 novembre)</i> Corinne BATTISTON Marie-Hélène FORESTIER Murielle XART</p>
<p>Administration Générale et ressources humaines <i>(Embauches, salaires, primes, congés, formation...)</i> Corinne BATTISTON</p>	<p>Vie Scolaire, péri-scolaire et extra-scolaire <i>(École, gestion des locaux, de la cantine et de la garderie, Animation Jeunesse, Petite enfance, Bibliothèque...)</i> Sabrina VERGNAC Murielle XART Anne Laure NATOLI</p>	<p>Adressage <i>(Numérotation et Appellation des rues)</i> Celia BOREL Corinne BATTISTON Sabrina VERGNAC Marie-Hélène FORESTIER Jean-Luc COLLAS Nicolas CHARRIER</p>	
	<p>Vie Sociale <i>(Relationnel avec les aînés, Repas des Anciens, Emploi, Aide Sociale)</i> Colette DEKENS Corinne BATTISTON</p>	<p>Hygiène et Sécurité <i>(Prévention, règlement intérieur)</i> Marie-Hélène FORESTIER Sabrina VERGNAC</p>	

	Marie-Hélène FORESTIER		
--	-----------------------------------	--	--

- *Autres organisations*

LIENS AVEC LA CCIVS		
Commissions CCIVS	Adjoint Référent	2^{ème} Référent
Commission Finances	Jean-Luc COLLAS	Sabrina VERGNAC
GTRH (Ressources humaines)	Nicolas CHARRIER	Corinne BATTISTON
Pôle Éducatif <i>(Écoles, Restauration scolaire, Petite Enfance/RAM/Enfance/Jeunesse Transports Scolaire)</i>	Chantal DEROECK	Murielle XART <i>(Enfance/Jeunesse)</i> Anne Laure NATOLI <i>(Petite enfance/RAM)</i>
COTEAC <i>(Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle)</i>	Chantal DEROECK	Marie-Hélène FORESTIER
CIAS <i>(Action Sociale/Emploi/Portage de repas/Gens du Voyage, Sédentarisation)</i>	Jean-Luc COLLAS	Chantal DEROECK
Commission Technique <i>(Gestion des déchets, Voirie)</i>	Alain DOMINIQUE	Christopher KINE
PLUI	Alain DOMINIQUE	Célia BOREL
Assainissement	Alain DOMINIQUE	Christopher KINE
Développement économique	Nicolas CHARRIER	Sabrina VERGNAC
Tourisme	Nicolas CHARRIER	Colette DEKENS

- *Les partenaires et prestataires*

LIENS AVEC LES PARTENAIRES		
Activités	Référent	2^{ème} Référent
SCOT	Alain DOMINIQUE	Christopher KINE
CDAS/CNAS	Jean-Luc COLLAS	Sabrina VERGNAC
OPAH	Jean-Luc COLLAS	Colette DEKENS
Pays de l'Isle	Nicolas CHARRIER	Jacques SENRENS
Pôle Emploi	Jean-Luc COLLAS	Corinne BATTISTON
CASSIOPEA	Chantal DEROECK	Colette DEKENS

- *Les syndicats*

REPRÉSENTANTS SYNDICATS		
Syndicats	Titulaires	Suppléants
SITS	Chantal DEROECK Murielle XART	

(Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires)		
SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Coulounieix-Razac)	Jean-Luc COLLAS Alain DOMINIQUE	Nicolas CHARRIER Patrick GUEYSSET
SDE 24 (Syndicat Départemental d'Énergie Dordogne)	Jean-Luc SANCHEZ Jean-Luc COLLAS	Alain DOMINIQUE Jacques SENRENS

IV - ETAT DES LIEUX DE LA COMMUNE

Pour étudier au mieux les données froides, nous avons décidé de faire une comparaison des données existantes sur la commune de Grignols et la commune de Chantérac qui sont présentes au sein de la Communauté de Communes Isle, Vern et Salembre en Périgord. Les données datent de 2018 et sont issues de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques).

1. Portrait démographie et conditions de vie

● *Couples-Ménages-Familles*

Ce tableau nous montre que Grignols abritait 671 habitants pour une densité d'habitants au kilomètre carré de 32,9, sachant que la commune à une superficie de 20.4 km². Si l'on compare à Chantérac qui a 617 habitants pour une densité d'habitant au kilomètre carré de 32,6 pour une superficie de 18,9 km². On peut donc voir que Grignols et Chantérac se ressemblent et donc cela nous permet de pouvoir comparer ces 2 communes sur différentes thématiques et avoir une comparaison sur la dynamique de 2 villages un peu près similaire sur le territoire.

Population et ménages

Indicateurs	Grignols	Chantérac
Population	671	617
Densité de population (hab/km ²)	32,9	32,6
Superficie (km ²)	20,4	18,9
Nombre de ménages	302	278

1968 1975 1982 1990 1999 2008 2013 **2018**

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2018

● *Soldes Migratoires*

On recense une variation de la population sur la commune de Grignols en 2018, qui fut de 2.71%. Ce taux est expliqué par un solde naturel de 0.19% et un solde migratoire de 2.52%. Pour ce qui est de la commune de Chantérac elle connaît une variation de 0.93%, elle ne possède aucun solde naturel pour cette

Evolution annuelle moyenne de la population

Indicateurs	Grignols	Chantérac
Variation de population (%)	2,71	0,93
- due au solde naturel (%)	0,19	0,00
- due au solde entrées/sorties (%)	2,52	0,93

1968-1975 1975-1982 1982-1990 1990-1999 1999-2008 2008-2013 **2013-2018**

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2013-2018

année-là, seulement du solde migratoire. Ce tableau nous permet d'affirmer que Grignols est un peu plus attractif notamment sur les entrées dans la commune.

● Logements

Le nombre de logements est plus important sur la commune de Grignols avec 30 logements de plus que Chantérac. Cela concorde avec le fait que la population soit plus importante sur Grignols. La part des résidences principales est pratiquement équivalente avec plus des 3/4 des logements qui sont occupés par les habitants.

Même constat pour les résidences secondaires et les logements vacants où les chiffres sont presque similaires. Ce sont 2 communes qui possèdent des logements vacants et donc qui peuvent attirer de nouvelles populations.

Indicateurs	Logement	
	Grignols	Chantérac
Nombre de logements	395	366
Part des résidences principales (%)	76,3	76,0
Part des rés. secondaires (yc log. occasionnels) (%)	16,9	18,3
Part des logements vacants (%)	6,8	5,7

1968 1975 1982 1990 1999 2008 2013 2018

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2018

Population par grandes tranches d'âge

	Nombre		%	
	Grignols	Chantérac	Grignols	Chantérac
0 à 14 ans	124	123	18,5	19,9
15 à 29 ans	59	71	8,8	11,5
30 à 44 ans	132	105	19,7	17,0
45 à 59 ans	142	138	21,2	22,4
60 à 74 ans	150	106	22,4	17,2
75 ans ou plus	62	74	9,2	12,0
Total	671	617	100,0	100,0

2008 2013 2018

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale 2018

● Tranches d'âges

On peut noter que la population majoritaire sur Grignols sont les 60-74 % avec une représentation de 22,4%, à contrario celle de Chantérac sont les 45-59 ans avec également 22,4%. Pour autant les communes ont des représentations d'âges assez similaires. Ce constat nous confirme notamment pourquoi la représentation des retraités à Grignols est plus importante que sur la commune de Chantérac.

2. Portrait économique et emploi

● Emploi et population active

Emploi et activité

Indicateurs	Grignols	Chantérac
Nombre d'emplois dans la zone	90	48
Actifs en emploi résidant dans la zone	267	261
Indicateur de concentration d'emploi	33,6	18,4
Taux d'activité des 15 ans ou plus (%)	54,1	58,3

2008 2013 2018

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale, lieu de travail - 2018

Le nombre d'emplois sur Grignols est pratiquement deux fois supérieur à Chantérac. Cela montre une attractivité de l'emploi bien plus importante avec la présence notamment d'une vingtaine de producteurs, d'artisans et de commerçants sur la commune de Grignols. On remarque aussi que l'indicateur de concentration d'emploi est de 33,6% alors que sur

Chantérac il est seulement de 18,4%. On remarque donc que l'emploi a une part plus importante quant à la dynamique de Grignols par rapport à Chantérac.

- *Caractéristiques de l'emploi*

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

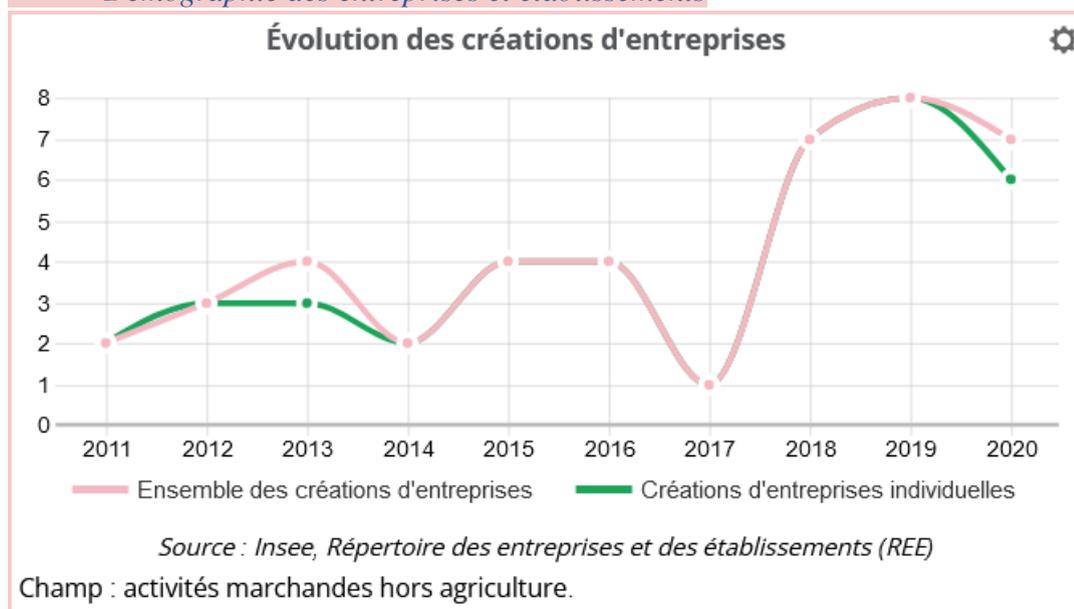
	Nombre		%	
	Grignols	Chantérac	Grignols	Chantérac
Actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone et travaillent dans la commune de résidence	50	32	18,7	12,3
Actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone et travaillent dans une autre commune	217	229	81,3	87,7
Total	267	261	100,0	100,0

2008 2013 **2018**

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

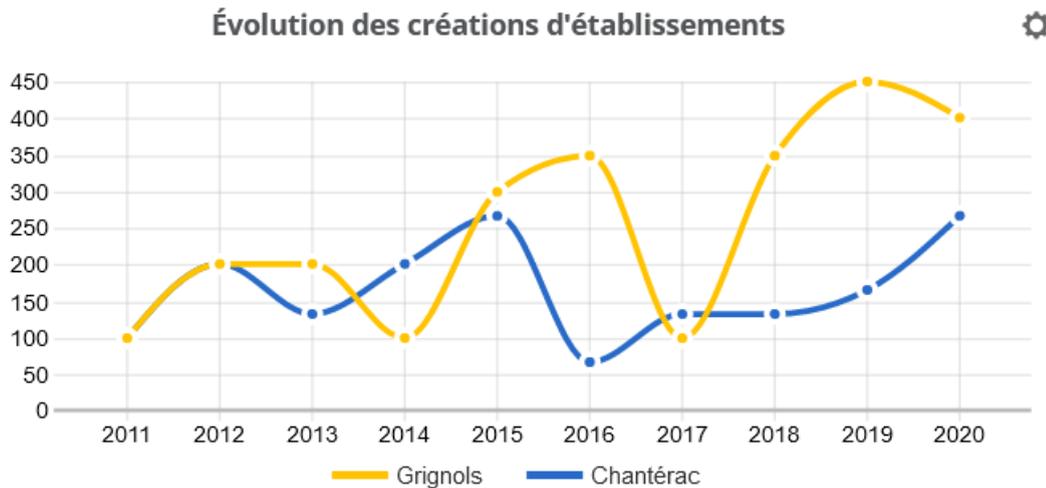
En 2018, Grignols comprend 18,7% d'actifs de 15 ans ou plus résidant et travaillant sur la commune. La commune de Chantérac comprend 12,3% d'actifs de 15 ans qui résident et travaillent sur la commune. C'est donc la majorité, soit plus de 80% dans les deux cas, qui nous montre que les actifs ne travaillent pas sur leur commune de résidence. Nous pouvons rapprocher cette information à la proximité de gares et la proximité de l'agglomération de Périgueux et sa desserte autoroutière.

- *Démographie des entreprises et établissements*



Le graphique nous montre que de 2011 à 2016, 2 à 4 entreprises ont été créées chaque année. En 2017, 1 seule création d'entreprise a vu le jour mais à partir de 2018 et jusqu'en 2020, au

moins 7 entreprises ont été créées chaque année. Cela montre que Grignols a su se rendre attractif et réussit à attirer de nouveaux actifs sur la commune. Ces entreprises sont majoritairement des entreprises individuelles sauf 2 sur la période 2011-2020. Ce sont donc de petites entreprises qui s'installent sur la commune.

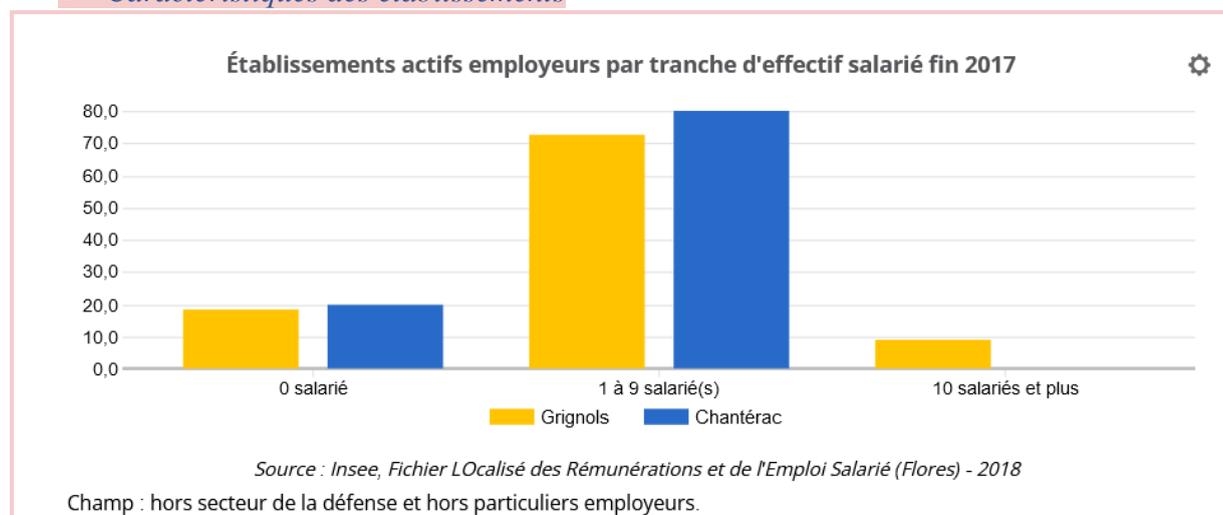


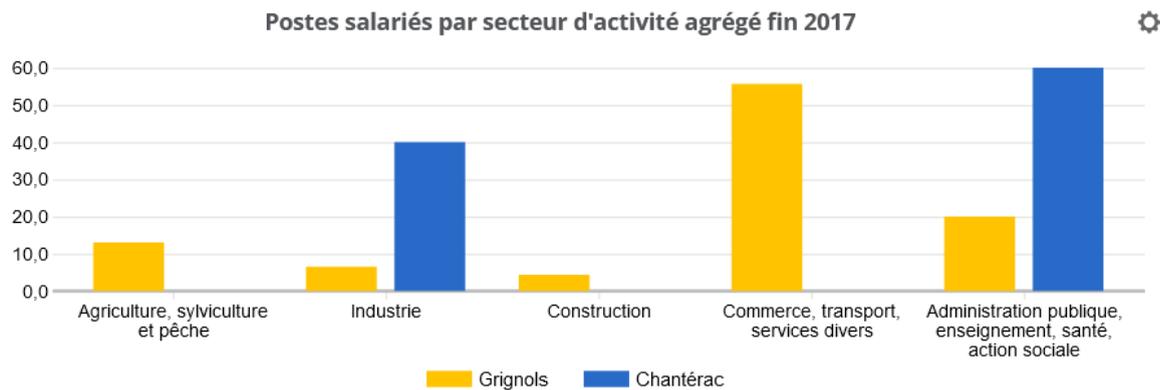
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE)

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Grignols à connu une évolution des créations d'établissements marchands à partir de 2011. Le graphique nous montre une diminution de celle-ci en 2014 mais reprend rapidement son économie jusqu'en 2017 où l'on observe une forte chute, amenant Chantérac en tête de liste. Cependant, un pic évolutif apparaît au cours de cette année. Ainsi nous pouvons en conclure qu'il n'y a pas une dynamique commune au territoire sur la création d'établissement marchand hors agriculture. Ces deux communes qui ont des points communs ne rencontrent pas de difficultés sur les mêmes périodes.

● Caractéristiques des établissements





Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores) - 2018

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

Les entreprises que ce soit sur Grignols ou sur Chantérac sont en majorité des établissements avec 1 à 9 salariés, c'est plus de 70% des établissements sur chaque commune. Arrive ensuite les auto-entrepreneurs avec environ 20% d'établissements et enfin seulement 10% ont plus de 10 salariés mais que sur Grignols.

Les salariés de la commune de Grignols travaillent sur tous les secteurs d'activités mais en particulier dans le commerce, transport et services divers (> 50 %) contrairement à Chantérac qui a pour principale secteur d'activité l'industrie et l'administration publiques, l'enseignement, le domaine médical et l'action sociale (60 %). On remarque donc que Grignols à réussi à attirer tous les secteurs d'activités alors que Chantérac se contente de deux secteurs d'activités mais cela comprend donc une part plus importante de ces secteurs sur sa commune.

V-Ordre de priorité

1. Ordre de priorité en début de commande :

Suite à l'appropriation de la commande et cet état des lieux de la commune, nous avons, lors d'une première réunion avec les commanditaires, présenté un ordre de priorité dans la réalisation des projets. Cependant nous savions déjà qu'il n'était que temporaire pour être gardé comme tel. Il a été conçu à partir des études de faisabilité réalisées par la commune, notre première sortie sur le terrain, nos impressions ainsi que cet état des lieux ci-dessus. Il nous a permis de récolter l'avis des élus mais aussi d'organiser nos idées et de le confronter par la suite à l'avis des acteurs du territoire. Il permet également d'aider à la création de nos outils de récolte de la parole des habitants et des acteurs du territoire.

2. Ordre de priorité temporaire :

1. Création du sentier de randonnée autour de la zone humide, avec aire de camping car, terrain de pétanque, mise en valeur du lavoir, éco-pâturage (avec bergère itinérante : Thérèse Kohler).
2. Rénovation du presbytère pour créer un gîte de groupe.
3. Création d'un lieu de rencontre au niveau de la maison communale (lieu

- multifonctionnel au centre de la commune : café lib, épicerie...).
4. Lieu de l'atelier des services techniques : le déplacer vers le stade avec installation d'un bâtiment préfabriqué pour les bureaux et la salle de repos et d'un hangar pour ranger les machines.
 5. Salle des fêtes à déplacer vers le stade de foot.
 6. Chapelle rénovée et mise en avant des voûtes en Maison culturelle.

VI-Méthodologie

1. Fonctionnement du groupe :

Pour l'organisation du travail de groupe, chaque membre de l'équipe a eu un rôle défini suivant ses connaissances et compétences professionnelles. Voici l'organigramme qui regroupe les tâches de chacun :



Ci-dessous les autres membres du projet comprenant les commanditaires, les intervenants extérieurs, nos référents etc.



Afin que le travail de groupe se réalise dans les meilleures conditions possibles, nous avons établi une charte avec des règles à respecter pouvant concerner la prise de décision, le respect des uns et des autres...

Annexe 1 : Charte du groupe

2. Tableau CQOOQP

Tableau CQOOQP	
Quoi ?	<ul style="list-style-type: none"> • Faire des propositions de projets • Trouver un usage pour chaque bâtiment selon une cohérence territoriale
Pourquoi ?	<ul style="list-style-type: none"> • Suite à l'enquête habitante réalisée par la commune en 2017 et aux études de faisabilité • Car il y a des bâtiments inutilisés sur la commune
Comment ?	<ul style="list-style-type: none"> • En visitant Grignols et ses alentours • Diagnostic de territoire • Un questionnaire habitant • Une enquête acteur

	<ul style="list-style-type: none"> • En s'appuyant sur les idées des élus
Qui ?	<ul style="list-style-type: none"> • Commanditaire : Commune de Grignols • Nous : 6 étudiants en Licence Valorisation, Animation et Médiation des Territoires Ruraux.
Quand ?	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet se déroule sur 7 semaines du 3/01 au 21/01 et du 14/02 au 09/03.
Où ?	<ul style="list-style-type: none"> • Sur la commune de Grignols

3. Matrice CAPE

La matrice CAPE comporte deux portes d'entrée :

- le caractère interne ou externe de l'acteur par rapport au territoire considéré ; le caractère régulateur ou non régulateur de l'acteur par rapport aux enjeux qui se posent sur le territoire.

Pour l'acteur interne, la micro région est son espace de référence (espace économique et social dominant) ; pour l'acteur externe, qui est souvent un acteur multirégional, la micro région est un espace parmi d'autres le concernant, il a donc une action sur la zone sans y résider ou participer au débat local.

- Le régulateur a la volonté de préserver l'équilibre global de la zone et de maintenir son autonomie
- Le non régulateur pousse à fond sa propre logique sur le milieu et n'a aucun projet vis-à-vis de la zone

	INTERNE	EXTERNE
	COLLECTIFS	ARBITRES
	Les élus de la commune de Grignols - Patrick GUEYSSET (Maire) - Nicolas CHARRIER (Adjoint) - Chantal DEROECK (Adjointe)	Collectivités locales - Communauté d'Agglomération de Périgueux - CCIVS Intervenants extérieurs

RÉGULATEUR	Les acteurs de services - Office de Tourisme (Saint-Astier, Neuvic) - CCAS/CIAS - Les Mairies (Manzac-sur-Vern, Neuvic, Bourrou) - La Poste - École - Bibliothèque - Le Domaine des Chaulnes - Les services techniques - CAUE - CIDFF Les producteurs de la cagette Grignolaise - Mathieu PROUILLAC et autres producteurs Les associations - Béhourd Dordogne - La bigue bande de potes - Mémoire du comté de Grignols Commerçants et artisans	- Franck DAVIS - Thomas CHENET - Vincent CORNET (Périgéo, ATD24) - Yohan CHARBONNIER (LPO) Intervenants universitaire - Marie-Cécile MILLET - Jean-Philippe FONTENELLE - Gilles MOTARD
	NON-RÉGULATEUR	PRIVATIFS
	Les habitants Les propriétaires - L'atelier d'Émilie	Les touristes Les néoruraux Cabinet d'architecte

C : L'acteur **collectif** appartient à un groupe professionnel ou social qui a un projet commun, explicite et négocié pour la zone.

A : L'acteur **arbitre** a une vision globale, cherche à réguler tout en restant extérieur à la micro région.

P : L'acteur **privatif** agit à titre individuel et refuse l'idée d'une action collective.

E : L'acteur **extérieur** agit à titre individuel et peut si nécessaire changer de territoire pour assurer son activité. Il apporte l'ouverture, le regard extérieur et l'innovation.

Ces quatre types d'acteurs sont nécessaires au système, il faut un équilibre entre eux pour la mise en place efficace d'un projet dans un territoire.

4. Retro-planning

Planning prévisionnel du projet											
Tâches	Janvier				Février				Mars		
Semaines	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Réunion avec commanditaire	■										
Sortie terrain	■	■									■
Etude des projets	■	■	■								
Etude du territoire	■	■	■								
Réalisation d'outils de communication								■	■		
Réalisation de cartographies		■	■								
Elaboration du questionnaire		■	■								
Distribution et récupération des questionnaires habitants					■	■	■				
Elaboration entretien pour les acteurs				■	■						
Rencontre avec les acteurs							■	■	■		
Animation au Cagette							■				
Récupération et analyse des données						■	■	■	■		
Recherche de subventions								■	■		
Préparation et restitution du 05/02									■	■	
Préparation et restitution du 09/02										■	■
Débriefing avec le groupe et notre enseignante											■

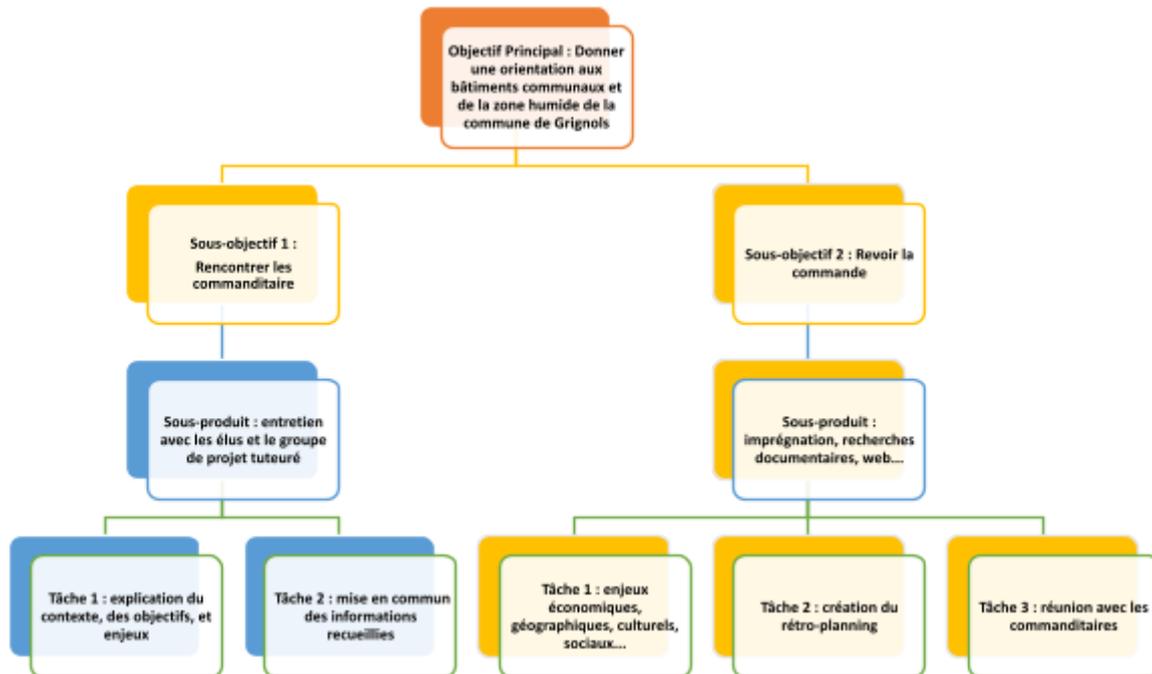
5. Les axes de travail

Nous avons identifié 5 axes de travail pour nous aider à réaliser ce projet sans s'éloigner du sujet de départ.

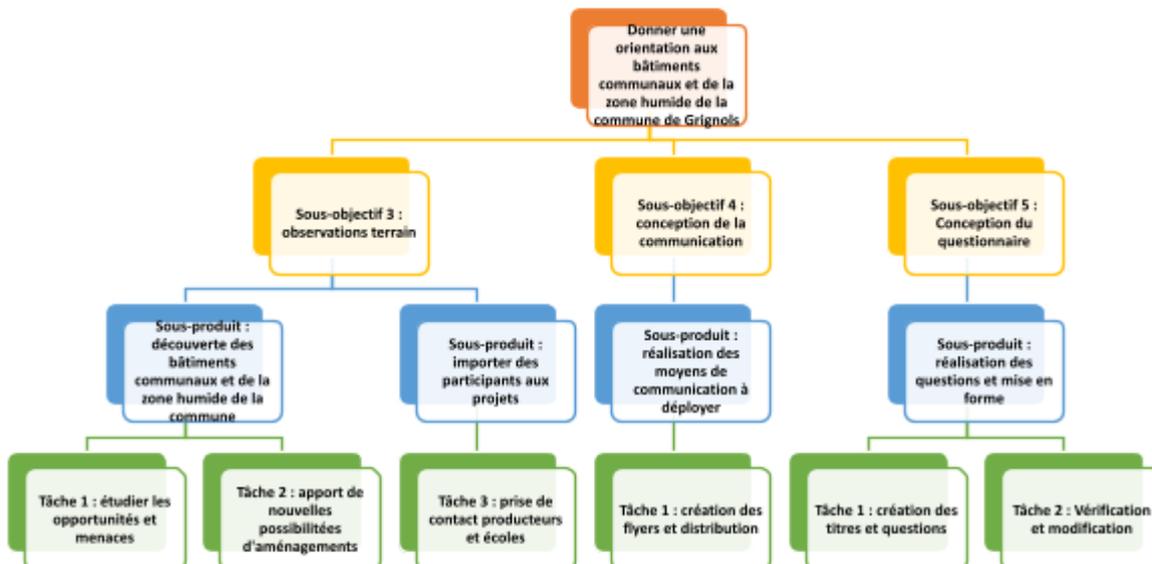
- S'informer sur les attentes du public
- Présenter des propositions de projets pour chaque bâtiment
- Trouver des projets qui s'inscrivent dans une cohérence territoriale
- Communiquer sur les projets

6. Les actions proposées

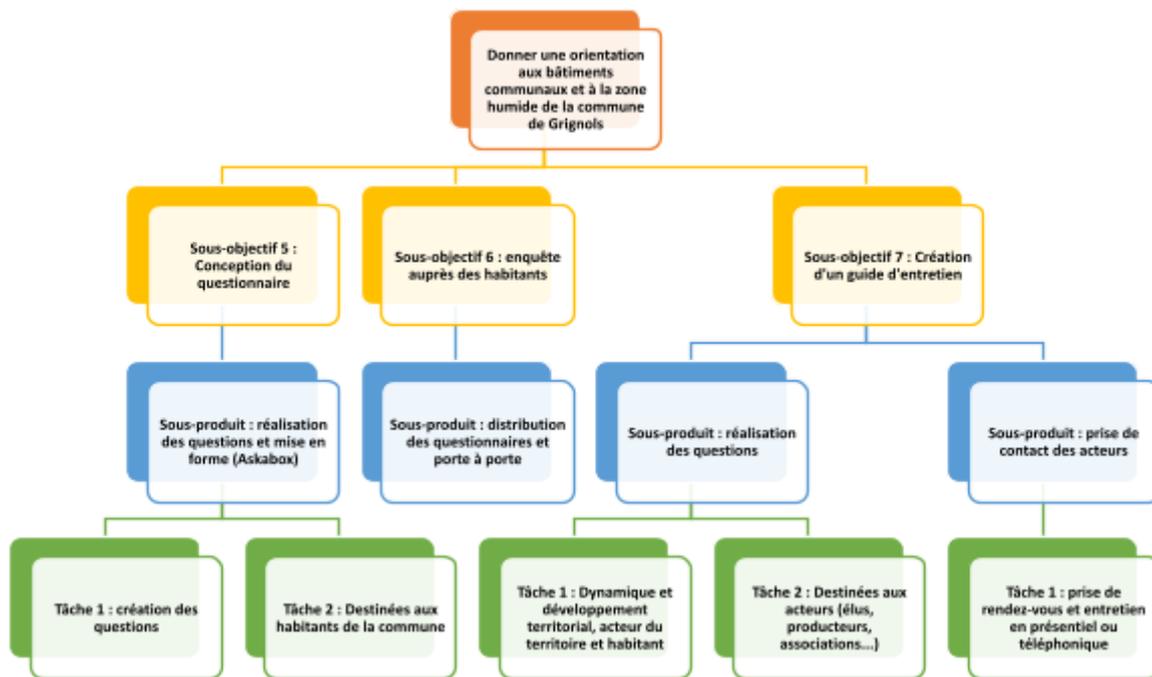
- Partie 1



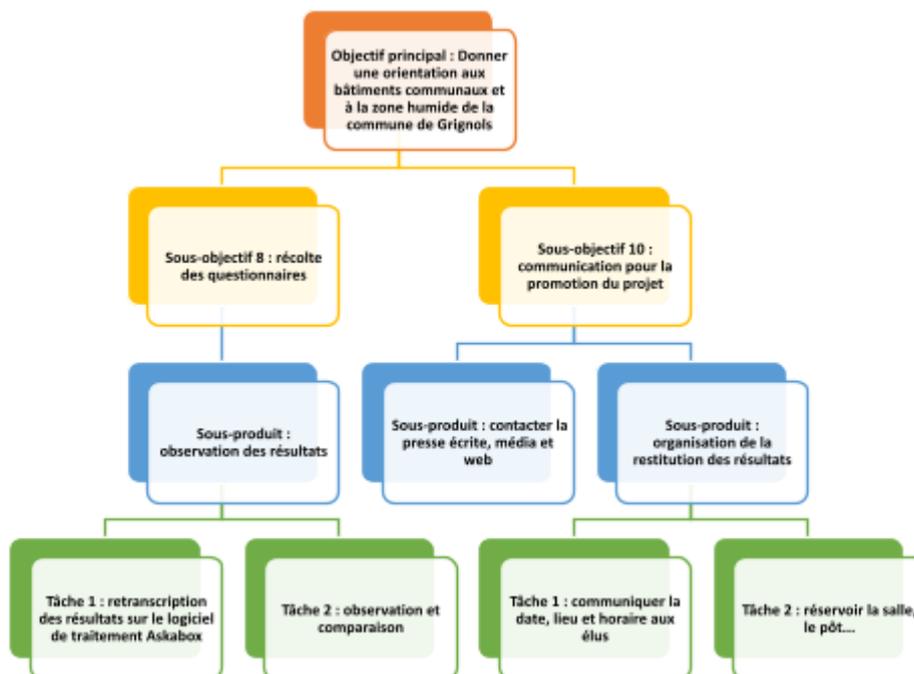
- Partie 2



- Partie 3



- Partie 4



7. Élaboration du questionnaire

Il s'agit d'un questionnaire réalisé avec le site internet « Canva ». Il était à destination des habitants. L'objectif était de recueillir un maximum de réponses de la part des habitants de la commune.

Nous avons pour objectif de faire du porte à porte pour avoir un maximum de réponses au questionnaire. Seulement, nous avons été contaminés par le Covid ce qui a compromis le porte à porte. Nous avons donc, la semaine d'après, distribué une centaine de questionnaires dans les boîtes aux lettres. Le questionnaire a également été posté sur le facebook de la commune et sur la plateforme Illiwap.

Un lien d'accès au questionnaire en ligne a également été posté sur la page facebook de la mairie.

Il était aussi disponible à l'agence postale.

Le questionnaire a été distribué au mois de février. Les habitants ont eu un délai de deux semaines pour le compléter et le retourner à la mairie pour permettre le traitement des données.

Lors de la seconde période, nous avons réalisé du porte à porte dans certains lieux-dits pour obtenir un maximum de réponses.

Le questionnaire est composé de questions ouvertes et fermées.

L'objectif de ce questionnaire est de connaître l'avis des habitants, leurs ressentis, leurs besoins pour nous aiguiller dans les choix des usages des bâtiments communaux et de la zone humide.

Annexe 2 : questionnaire

Annexe 3 : analyse questionnaire

8. Enquête auprès des acteurs

En ce qui concerne les acteurs et personnes ressources du territoire, nous avons créé une enquête avec des questionnements sur le développement économique, touristique et patrimonial du territoire ainsi que sur ses besoins et sur son devenir. Nous avons interrogé 19 personnes. Ci-dessous les acteurs que nous avons rencontré.

Annexe 4 : enquête acteurs

Annexe 5 : analyse enquête

	Nom et prénom de l'acteur rencontré	Entreprise et fonction
Élus	-Paulette Doyotte -Yannick Rolland -Marie-Claude Kergoat -Jean Luc Ricaud	-Maire de Neuvic -Maire de Manzac -Maire de Bourrou -Directeur général du

		service politique des territoires de la CCIYS
Associations	-Antoine Grassian -Guillaume Dessomes -Alain Dupuy -Yohan Charbonnier	-Mémoire du comité de Grignols -Behourd Dordogne -La Bigue Bande de Potes -Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)
Services publics	-Robert Nicolas -Christelle Serra -Sonièle Delage	-Agence postale -Bibliothèque -Services techniques -CCAS, directrice -École
Offices de tourisme	-Mme Mazurie -Karine Jamier	-OT Saint-Astier -OT Neuvic
Commerçants, artisans, producteurs	-Cécile -Émilie -Matthieu Prouillac	-Domaine des Chaulnes -Coiffeuse -Brasseur

Nous avons également interrogé une adolescente de Grignols qui fait du baby-sitting sur la commune pour avoir une idée des activités proposées aux jeunes.

9. Animation avec la Cagette Grignolaise

Au vue du nombre de réponses aux questionnaires, nous avons essayé de trouver un autre moyen de recueillir la parole des habitants. Pour cela, nous avons eu l'idée de faire une animation en même temps que la Cagette. La Cagette est un rendez-vous entre producteurs et habitants. Grâce à une plateforme en ligne, les consommateurs commandent les produits des producteurs locaux qu'ils souhaitent. Tous les vendredis à partir de 17h30, les habitants viennent récupérer leurs achats à la halle de la mairie. Ce moment dont beaucoup d'habitants nous ont parlé est un moment convivial incontournable de la semaine. Nous avons donc décidé de faire un jeu de plateau qui ne prendrait que quelques minutes par personne.

L'enjeu de cette animation est de faire en sorte que les habitants qui n'ont pas pu s'exprimer sur le questionnaire donnent leurs avis.

C'est pour cette raison qu'il reprend des thématiques du questionnaire mais plus simplifié.

Avec cette activité, nous avons eu différents objectifs :

- Récouter la parole habitante
- Définir l'ordre de priorité des projets, l'orientation des bâtiments.
- Rencontrer des acteurs

- Créer de potentiels partenariats
- Évaluer l'importance du circuit court
- Communiquer sur notre projet et sur notre restitution

- Les règles du jeu sont :

Jeter le dé, et avancer le nombre de cases correspondantes. Chaque case correspond à un projet à développer sur la commune. Une fois sur cette case, une question vous sera posée.

L'objectif de ce jeu est de récolter votre avis de manière plus ludique qu'un questionnaire. A vous de jouer !



Pour faire venir le plus de monde possible, nous avons créé une affiche qui a été diffusée à tous les adhérents de la Cagette ainsi que sur le facebook de la commune.

Au total, grâce à ces trois outils, nous avons pu récolter 109 avis :

- 76 réponses pour le questionnaire
- 19 réponses pour l'enquête acteurs
- 14 réponses pour l'animation de la Cagette

Annexe 6 :plateau de jeu et photos de l'animation

10. Le plan de communication

En ce qui concerne le plan de communication, il s'est déroulé en 3 étapes :

- Flyer de présentation
- Affiche animation Cagette
- Affiche et invitation pour la restitution finale

- **Flyer de présentation**

Tout d'abord nous avons créé un flyer à titre informatif. Le public cible est la population de la commune de Grignols. Le but de ce flyer est de prévenir les habitants de notre présence sur la commune. Il permet également de les prévenir d'éventuelles sollicitations (questionnaires, animations, enquêtes...). Ce flyer a été affiché à la Mairie et dans les commerces de proximité. Il a également été diffusé sur le facebook de la commune et sur la plateforme Iliwap.

Source : Groupe projet de Grignols

- **Animation à la Cagette**

Une affiche a été élaborée pour prévenir les producteurs d'une animation qui s'est déroulée lors de la vente de la cagette le vendredi 25 février de 17h30 à 18h30.

L'objectif de cette communication est de prévenir la population de l'organisation d'une petite animation.

Étant donné que nous avons pas eu le nombre de retours aux questionnaires souhaité, nous avons décidé de faire cette animation pour récolter la parole de façon plus ludique et plus rapide.

L'affiche a été transmise aux habitants par un des producteurs de la cagette.

- **Communication en amont de la restitution**

En ce qui concerne la communication liée à la restitution finale, nous avons créé une affiche à destination du public au sens large (habitants). Nous avons choisi de faire une affiche originale. Le but étant que les habitants se l'approprient. Pour cela, nous l'avons illustré du château de Grignols (dessin réalisé par un membre du groupe) ainsi que de photos des bâtiments sur lesquels nous devons travailler. Nous avons également expliqué les grandes lignes du projet.

Dans un deuxième temps, nous avons réalisé une invitation plus formelle à destination des acteurs que nous avons rencontré lors des entretiens ainsi que pour les élus de la mairie, de la communauté de communes, nos professeurs et intervenants et toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de notre projet. Nous avons envoyé des invitations par mailing ou les avons distribuées en mains propres.

Annexe 7 : Affiche de la restitution

Annexe 8 : Invitation de la restitution

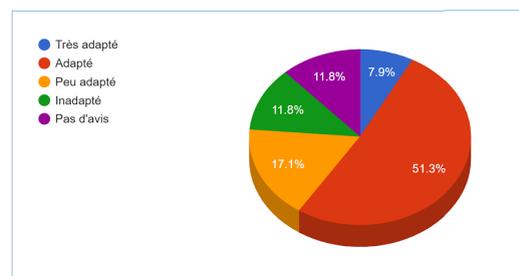


VII-Les projets

1. La Zone Humide

La Zone humide se situe entre Bruc et Grignols, c'est une ZNIEFF (Zone Naturelle d'intérêt Ecologique Floristique et Faunistique) de type II, c'est à dire qu'elle est " un Grand ensemble naturel, riche et peu modifié, offrant des potentialités biologiques importantes".

La mairie de Grignols avait déjà entamé un projet d'aménagement de cet espace en collaboration avec le Syndicat mixte du bassin de l'Isle. L'objectif étant sur la réflexion d'éventuels travaux sur la continuité écologique. Plusieurs éléments sont concernés tels que : la fontaine, le remblai, les divers aménagements possibles pour le public et le point d'abreuvement.



Nous avons dans un premier temps étudié la possibilité d'y installer un sentier pédagogique ainsi qu'une aire de camping avec un terrain de pétanque. Pour ce faire nous avons mis en place un questionnaire auprès des habitants et une enquête auprès des acteurs du territoire.

Extrait de l'analyse du questionnaire :

Sentier de randonnée pédagogique en bord de Vern :

Ce qui ressort de nos enquêtes sur la thématique du sentier pédestre situé à la zone humide de Bruc, la population a émis un avis très favorable pour la réalisation d'un sentier de randonnée pédagogique en bord de Vern :

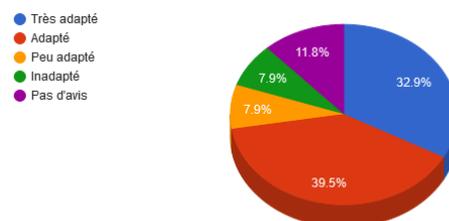
- Très adapté à 32,9%
- Adapté à 39,5%

Cela nous montre l'attrait de la population pour les milieux naturels et les activités de plein air. Ce type d'aménagement convient à tous les types de public, des plus jeunes au plus âgés en passant par les familles avec enfants en bas âge.

- *Aire de camping-car et terrain de pétanque (en face de l'Église de BRUC)*

L'idée d'une aire de camping-car et d'un terrain de pétanque en face de l'église de Bruc recense des avis adaptés à hauteur de 51,3%.

On peut observer qu'il reste peu adapté pour 17,1% et inadapté pour 11,8% des répondants. Lors des questionnaires habitant réalisés en porte à porte, les personnes interrogées nous ont partagé être emballées pour l'aménagement d'un terrain de pétanque et moins enthousiaste à la création de l'aire de camping-car.



Suite au nombre de réponses obtenues au questionnaire, qui nous semblait peu représentatif de la population, nous avons opté pour du porte à porte dans les différents lieux-dit de Grignols mais également une animation durant la cagette, sous forme d'un jeu de plateau. Les habitants nous ont fait part de plusieurs idées de projets.

En effet, plusieurs d'entre eux ont évoqué la création d'un espace vert avec des bancs, un lieu de rencontre ou encore un parcours de santé. Voir même l'installation d'un kiosque à musique. A noter que la proximité de cet espace avec le futur lotissement pourrait être un atout économique.

De plus, durant notre enquête auprès des acteurs locaux, nous avons relevé que les points forts du territoire au niveau du tourisme sont les sentiers de randonnée et le patrimoine bâti.

- *Rencontre de partenaire locaux*

Afin de mener au mieux ce projet nous avons contacté des partenaires locaux.

- **Ligue de protection des oiseaux**

Tout d'abord la Ligue de Protection des Oiseaux, située à Bourrou, celle-ci nous a présenté les refuges LPO mis en place par les collectivités. Une certification qui pourrait être appliquée sur la zone humide.

Elle nous a également proposé son aide pour la correction des panneaux pédagogiques.

De plus les salariés de l'association nous ont fourni des pièges photos, ceci nous a permis d'identifier les espèces présentes sur le site. Et notamment la Loutre!

Il est d'ailleurs possible de créer, le long du vern "un refuge pour la loutre".

Les animateurs sont également intéressés pour faire des animations avec les écoles sur le futur sentier.

- **Ecole de Grignols**

L'école de Grignols est très intéressée par la création d'un sentier pédagogique ainsi qu'une aire de pique-nique, celui-ci serait à proximité et éviterait des déplacements sur les communes voisines.

- **Matthieu Prouillac**

Matthieu Prouillac, le brasseur de Grignols, devrait dans les prochains mois aménager un jardin sur la zone humide, une parcelle de plus de 10 000 m² appartenant à la mairie. Le jardin situé à la fin du sentier pourrait être un plus, étant donné que le brasseur a un projet de disposer son jardin de manière "original" en effet celui-ci devrait regrouper plusieurs essences de plantes aromatiques pour ses bières mais également d'autres légumes en permaculture.

- *La création d'un sentier d'interprétation :*

Des personnes des communes alentour viennent sur Grignols pour ses sentiers !

Alors pourquoi ne pas leur proposer quelque chose d'un peu différent.

Il serait une liaison entre le village de Grignols et celui de Bruc.

- **Une balade au bord du Vern**

L'objectif d'un sentier d'interprétation est de comprendre la signification et la valeur d'un lieu, mais pas seulement avec la lecture d'information mais avec différents outils/médias, il faut ajouter du plaisir à cette visite.

Il est important de trouver un scénario, un fil conducteur, pour que les visiteurs fassent vivre leurs émotions et leur imaginaire à travers le visuel mais aussi le toucher, l'odorat, et l'ouïe. Nous retenons : 10% de ce que nous entendons, 30% de ce que nous lisons, 50% de ce que nous voyons et 90% de ce que nous faisons.

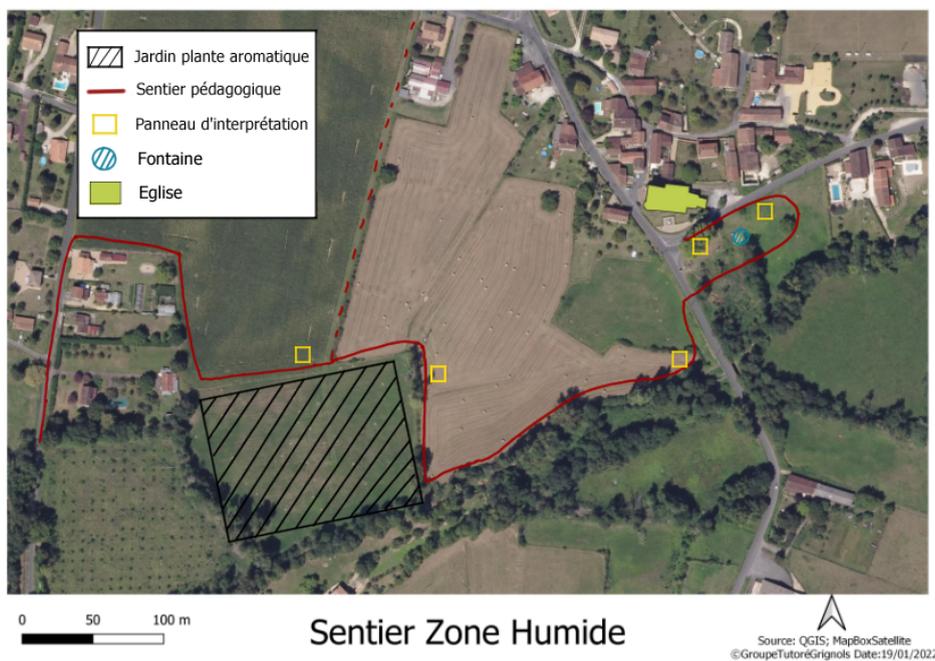
Les thématiques du sentier :

- L'histoire de Bruc (lavoir,croix..)
- L'Eglise et ses Choucas des Tours
- La ripisylve
- La biodiversité dans les arbres morts (pic,insectes saproxyliques)
- Jardin de plantes aromatiques et médicinales du brasseur de la Plume et l'Epi.

Mise en place d'objet se référant au patrimoine local :

- Outil lavandière

- *Cartographie*

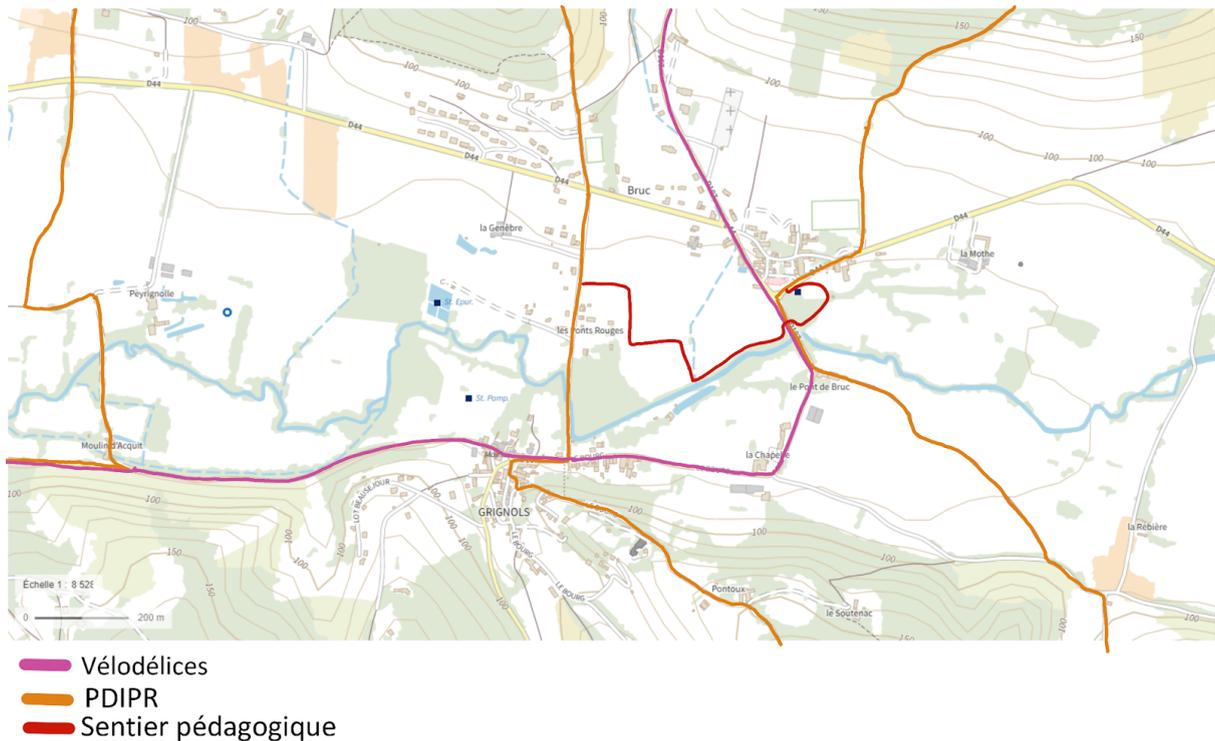


Ci dessus la cartographie du sentier d'interprétation

Les différents panneaux auront une thématique différente qui regrouperont des informations sur le patrimoine naturel et le patrimoine historique de la commune.

Les panneaux du sentier pourraient être réalisés en partenariat avec l'école de Grignols.

Sentiers de randonnées



Le sentier pédagogique dessiné en rouge est au centre des sentiers déjà existants sur la commune, en effet il est à proximité de la Vélo Délices et de plusieurs PDIPR.

De plus, le projet de Terra Aventura dans le centre du village devrait voir le jour en juin 2022, il sera également à proximité de celui-ci.

- *Exemple de valorisation de zone humide :*

- **Le sentier de la Jemaye**

Un sentier parsemé de panneaux pédagogiques qui s'adresse à un public familial. Ce sentier d'une longueur de 400 m propose une série de jeux pour découvrir la biodiversité des milieux humides tout en s'amusant. Ce sentier situé dans la Double a été réalisé en 2021 par l'association Au fil du temps.

- *Les financements et labellisations possibles :*

- **Le label Ramsar**

Le label Ramsar a pour but de valoriser la richesse écologique d'un territoire mais aussi ses valeurs sociales et culturelles. Il vient donc récompenser le travail de longue date des acteurs du territoire pour la préservation de cette zone humide d'exception. Ce label ne crée pas d'obligations réglementaires ni d'effets juridiques spécifiques et n'offre pas à ce jour de

financement particulier. Cependant l'éligibilité de ces zones d'exception à certaines indemnités est actuellement à l'étude au sein du Ministère de l'agriculture.

Ramsar devrait permettre à notre territoire de faire partie d'un réseau de site (jumelage), d'être identifié pour un tourisme de nature international et il sera l'occasion de communiquer tous les ans en février sur l'importance de la préservation des zones humides.

- *Les Partenaires Financeurs et demande de subvention*

- UE
- Etat (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)
- Région
- Département
- Agglomération du Grand Périgueux
- Syndicat mixte
- CCIVS
- Agence de l'eau Adour Garonne
- Agence départemental de la pêche
- Parc naturel régional
- OFB
- Life +
- FEDER
- LPO
- SMBI
- Natura 2000

- *Les lois*

- La loi sur l'eau a pour objet en France de garantir la gestion équilibrée de la ressource en eau
- La loi LOADDT décrit les mesures propres à assurer la qualité de l'environnement et des paysages, la préservation des ressources naturelles et de la diversité biologique, la protection des ressources non renouvelables et la prévention des changements climatiques.
- La loi sur le développement des territoires ruraux demande aux collectivités et à l'État de ne plus financer d'opérations défavorables aux zones humides.

- **Le programme LEADER**

C'est un dispositif innovant et porteur de nombreux projets favorisant le développement des territoires ruraux.

- PDIPR

L'article L142-2 (c. urb) prévoit que l'acquisition, l'aménagement et l'entretien d'un itinéraire inscrit au PDIPR peuvent être réalisés sur le produit de la Taxe d'Aménagement.

Sources : Ministère chargé des sports.

En effet le PDIPR permet dans certains départements aux communes de bénéficier de subventions pour le balisage, l'entretien et la signalétique sur les itinéraires inscrits.

2. La Maison Communale

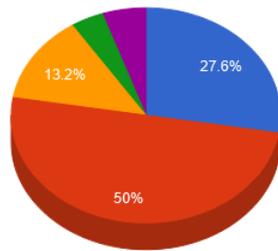
A) Proposition d'aménagement



Présent dans la partie Est du bourg en bordure de la RD107, la maison communale faisait partie des espaces auxquels nous devons trouver une destination. La route à laquelle elle fait face est l'axe principal du bourg. Ce que ne nous montre pas la photo du bâtiment est la présence d'un parking communal à sa gauche. La municipalité avait auparavant fait une étude faisabilité sur la création d'un commerce épicerie/traiteur et d'un logement au sein de ce bâtiment. C'est lors de notre étude de territoire, que nous avons fait le choix de ne pas retenir l'idée d'un traiteur. Pour autant nous voulions également que cet espace soit multifonctionnel, c'est un modèle qui a déjà fait ses preuves dans les territoires ruraux et qui permet de mutualiser les services en un espace. Ces services, s'ils fonctionnaient indépendamment, ne seraient pas viable car ils demanderaient trop d'espace et d'emploi. L'intérêt est de permettre une proximité des besoins et de leur accessibilité à faible coût.

C'est pourquoi lors de la rédaction du questionnaire nous avons fait deux propositions aux habitants: une boutique de producteurs ou un lieu multifonctionnel qui regrouperait vente/consommation/rencontre. Pour rejoindre l'enjeu économique de la commande, nous avons voulu valoriser l'économie agricole locale. En effet le territoire grignolais et ses alentours se dote d'un nombre important de producteurs dans des domaines très diversifiés.

Nous avons ainsi proposé cet aménagement lors de la distribution des questionnaires aux habitants, dans des entretiens avec les acteurs du territoire et pendant l'animation "Parole de Grignolais" à la Cagette. De cette manière, nous avons pu récolter les besoins et valider ce projet d'aménagement.



B) Les documents ressources

● Analyse du questionnaire

L'implantation d'un **lieu multifonctionnel** qui regrouperait des usages de ventes/consommation/rencontres dans le centre-bourg a recueilli des avis très positifs. La population trouve que cela est adapté à

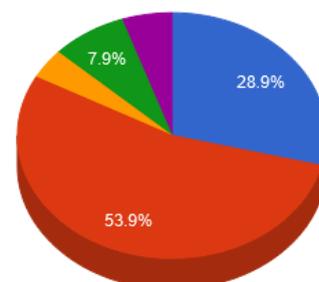
53,9%. On ajoute à cela 28,9% qui disent que cela est très adapté. On comprend donc que c'est un besoin important pour le territoire, lorsque que l'on sait que le seul autre lieu d'achat dans une épicerie rurale est à Manzac.

La création d'une **boutique de producteurs** nous montre des avis positifs. Selon les habitants 50% estime qu'il serait adapté d'en créer une, ainsi que 27,6% qui trouve que ce serait très adapté. Pour un total de 77,6% d'avis positif, les producteurs ont une place importante dans la commune et il serait donc important de valoriser leur production par la création de cette boutique. Cela permettrait de consommer local. Il existe déjà la Cagette qui fait des paniers de producteurs à emporter, sur un modèle de click and collect en ligne. Il faut donc définir si les projets sont viables ou s'ils devraient fusionner pour fonctionner.

De plus, lors de plusieurs entretiens d'acteurs ce projet à été très apprécié. Notamment lors d'un entretien, on nous a indiqué la création d'une épicerie dans une commune à 10min en voiture de Grignols. Reprise par l'actuel propriétaire, on y trouve toutes sortes de produits de première nécessité : nourriture, fourniture, hygiène, gaz... L'ensemble des produits viennent de producteurs locaux et de différents fournisseurs. Cette épicerie est très attractive et permet de répondre aux besoins des habitants les plus isolés. Nous avons évoqué avec la personne enquêtée l'idée d'un lieu multifonctionnel sur la commune de Grignols qui regroupe un espace de rencontre, d'achat et de consommation en lien avec des producteurs locaux et des associations pour l'organisation d'évènements.

On nous a aussi signifié que cette épicerie pratiquait des prix supérieurs à ceux des supermarchés, ce qui posait un frein à son utilisation.

Lors d'un autre entretien on nous a également indiqué qu'il serait intéressant de créer un lieu multifonctionnel sur la commune de Grignols. Pour cela, il faudrait mutualiser les forces des communes alentour.



Ces propositions d'aménagements permettrait de développer plusieurs dynamiques sur la commune:

- Dynamique économique : les producteurs auront l'avantage de valoriser leur production au sein de la boutique et de maintenir leur vente par des circuits-courts, garants d'une protection économique.

- Dynamique sociale : elle permettrait aux habitants de bénéficier de ressources de première nécessité (alimentation, hygiène, énergie...) sans forcément devoir se déplacer dans les villes de proximité notamment pour les personnes isolées. C'est également le moyen de renforcer les liens sociaux au sein de la commune.
- Dynamique culturel : les associations, principaux acteurs du territoire, auront la possibilité d'organiser des animations et des événements au sein du lieu multifonctionnel.
- Dynamique touristique : les visiteurs extérieurs au département auront la possibilité lors de leur séjour sur la commune de bénéficier des services et actions de ce lieu multifonctionnel en découvrant les richesses économique et culturel du territoire.

C) Les personnes ressources

- *Les associations*

Les associations nous ont informés de l'utilité d'un lieu multifonctionnel en milieu rural. Elle permettrait un service de proximité et de dynamiser le territoire. Cependant à faire attention avec la vente directe des produits locaux et trouver le moyen de mutualiser leur action dans ce projet.

- *Les producteurs de la cagette (Grignols)*

Selon les producteurs de la cagette, il y a un intérêt à créer un lieu multifonctionnel au sein du village. Cependant, il ne voit pas l'intérêt de créer une boutique de producteur car les habitués commandent leur produit sur le site internet (cagette.net) et la distribution se fait à la mairie.

D) Les partenaires

La création d'un lieu multifonctionnel pourrait se faire avec l'appui de nombreux partenaires :

- Les producteurs de la cagette de la commune de Grignols
- Les producteurs locaux du territoire
- Les associations de la commune (Grignols music, la bigue bande de potes, Amical Laïque, Behourd Dordogne...) et des autres communes
- Le Tiers-Lieu de la commune de Bourrou (animations, événements, rencontres...)
- Réseau national de circuit court (échanger, analyser, valoriser les expériences, améliorer les projets)
- La mise en place d'une monnaie locale complémentaire et citoyenne présente dans le Périgord : **le trèfle**
- La communauté de communes Isle, Vern et Salembre dans l'aménagement, la réhabilitation du bâti et la distribution de subvention.

E) Labellisation et Certification

De plus, le lieu multifonctionnel est éligible au demande de subvention et label :

- Lieu multifonctionnel et Tiers-Lieu (subvention) de la part de l'État, la Région, le Département et la communauté de communes Isle Vern et Salembre en Périgord
- La Banque des Territoires pour l'accompagnement des acteurs territoriaux dans l'élaboration et le déploiement de leurs projets d'avenir.
- Label "Bistrot de Pays" à pour but de contribuer à la conservation et à l'animation du tissu économique et social en milieu rural par le maintien ou la recréation du café de village multiservices de proximité.
- Label ESS à pour objectif de poursuivre une utilité sociale en direction des publics vulnérables, de l'éducation à la citoyenneté, du développement durable ou de la promotion culturelle.

3. Le Presbytère

Le presbytère est un bâtiment situé à Bruc en face de la Zone Humide. La proposition initiale de la commune était comme écrit précédemment la création de la salle des fêtes et/ou un hébergement touristique. Nous avons dans un premier temps étudié la proposition d'un hébergement touristique de type gîte. Cependant lors de notre expérience du terrain nous nous sommes rendus compte que l'offre de ce type d'hébergement était déjà bien présente sur la vallée de l'Isle (annexe: cartographie référencement culturel). Cette cartographie ne le précise pas mais il s'agit d'une majorité de chambres/maisons d'hôte et de gîtes tenus pour la plupart par des privés. Cependant c'est la présence des hôtels qui est moins importante dans la vallée. De plus, lors de l'analyse des questionnaires nous avons obtenu des résultats qui ne révèlent pas un intérêt de la part des habitants.

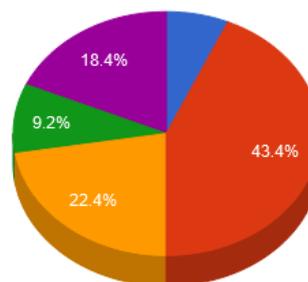


A) Les documents ressources

● Analyse du questionnaire

Pour ce qui est de la création d'un gîte de groupe, la majorité trouve cela adapté à 43,3%. Cependant 22,4% trouvent cela peu adapté. La commune de Grignols possède déjà un gîte (Domaine des Chaulnes) et des propriétaires indépendants qui proposent des gîtes. On note

également que 18,4 % de personnes n'ont pas d'avis, en effet ce projet ne toucherait pas directement les habitants on peut donc supposer qu'ils se sentent moins concernés.



C'est pourquoi nous avons pris le parti de nous appuyés sur les données ressorties lors d'entretiens d'acteurs et de l'animation "Parole de Grignolais" pour faire une proposition d'aménagement qui a une cohérence territoriale. En effet, nous avons pu nous appuyer sur une citation d'enquête d'acteur:

- Tiré d'un entretiens d'acteur " *La gendarmerie (de St Astier) à créer une brigade protection des familles, mais il n'y a qu'un centre d'accueil qui est à Périgueux pour toute la vallée*"
- Analyse des réponses à l'animation Parole de Grignolais " *Presbytère : La réponse pour ce lieu est unanime: un centre d'accueil pour femmes victimes de violences.*"

Une fois cette récolte de données réalisée, nous avons pu avancer dans nos recherches. Nous avons regardé le CHRS présent sur Périgueux et il n'y a à l'intérieur que 14 places pour les femmes et les familles victimes de violences. Nous avons alors cherché comment le mettre en place et le plus viable est un CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale) à public spécifique afin de toucher les femmes et familles victimes de violences. Ces lieux d'hébergement ont pour vocation l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion sociale de personnes ou familles connaissant de graves difficultés. Ces logements sont le plus souvent gérés par des associations ou fédérations à but humanitaire ou par des collectivités publiques locales. Ici nous pourrions imaginer que le projet soit porté par le CCAS de St Astier ou le CIAS de la CCIVS. La procédure d'entrée est la même pour tous les établissements, la personne concernée doit monter un dossier à l'aide d'un travailleur social qui sera soumis au SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) du département, cependant la décision finale revient au responsable du centre. Pour faire un point rapide sur ce qu'est le SIAO, c'est une structure gérée par la DDCS (Direction Départementale de Cohésion Sociale), il gère le 115 qui est le numéro qui vient en aide aux personnes en grandes difficultés sociales. Il pratique également une veille locale et une observation sociale, il accompagne les bénéficiaires jusqu'à la réinsertion sociale.

Pour revenir à la commune de Grignols, elle possède plusieurs atouts pour ce centre, comme sa proximité avec St Astier et Périgueux et leurs axes routiers notamment avec la

A89. Nous savons également que l'école primaire de Grignols est en capacité d'accueillir de nouveaux enfants dans sa structure car elle se prépare à accueillir les futurs enfants dans un lotissement qui sera construit prochainement.

B) Les personnes ressources

Ce projet pourra s'appuyer sur des personnes ressources comme CIDFF (Centre d'Information des Femmes et des Familles), le CCAS de St Astier (Centre Communautaire d'Action Sociale), CIAS de la CCIVS (Centre Inter-communales d'Action Sociale), ainsi que les associations et fédérations qui traitent ce sujet.

C) Les partenaires

Les potentiels partenaires de ce CHRS sont les acteurs cités dans les personnes ressources mais aussi les associations locales qui pourrait faire des animations/ ateliers avec le public accueilli.

D) Labellisation et Certification

Pour ce qui est du financement, les CHRS bénéficient d'une dotation globale de financement fournie par l'Etat. Ainsi qu'une participation de la part des personnes hébergées.

Le presbytère est également convoité dans le cadre d'un second projet porté par une association Grignolaise, Mémoire du Comté de Grignols. En effet, cette association met en place des projets de restauration du patrimoine depuis maintenant 25 ans sur le territoire. Le projet en question aboutirait à la création d'un centre de formation pour " restaurer l'homme et le patrimoine". Plus concrètement il s'adresse au détenu sorti du centre de détention de Neuvic. En plus du centre de détention, ce projet pourrait se doter de partenaires tels que la Commune, la CCIVS, le département et le CFA de Périgueux. Ainsi l'association pourrait obtenir une convention de structure d'insertion par une activité économique. Ce projet apporterait à la commune, un projet innovant vecteur de liens sociaux, d'une économie humaine, et la valorisation de son patrimoine avec un savoir-faire et des matériaux respectueux des traditions.

4. La Maison de convivialité



La Maison de convivialité serait la fusion de 2 bâtiments déjà existants: la salle des fêtes et la chapelle. Ces 2 bâtiments se trouvent dans le bourg de Grignols en face de la mairie, le long de la RD 107.

Le projet initial pour la salle des fêtes était qu'elle soit détruite et reconstruite à

côté du terrain de foot ou que la grange et les annexes de la maison de maître soit rénovée en salle des fêtes. Il était aussi question de maintenir la salle des fêtes dans le bourg mais avec une obligation de la rénover car elle n'est plus aux normes.

Pour la chapelle, le projet initial était sa réhabilitation en un lieu culturel avec bibliothèque et lieu d'exposition et aussi un espace pour des logements.

A) Proposition d'aménagement

Le projet que nous proposons serait donc la rénovation et la fusion de ces deux bâtiments en un seul qui s'appellerait une maison de convivialité. Cette maison de convivialité accueillerait une salle des fêtes avec mise aux normes et une insonorisation du bâtiment déjà existant, une bibliothèque qui remplacerait celle qui se trouve dans la mairie avec un espace de coworking, une salle d'exposition et une maison des associations.

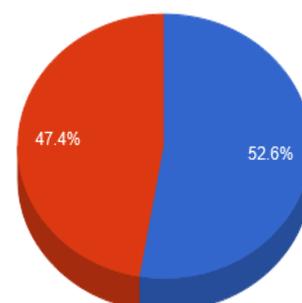
Ce qui nous a permis de pouvoir faire ces propositions d'aménagement, c'est le questionnaire que nous avons distribué aux habitants de Grignols, les entretiens avec les différents acteurs du territoire et notre analyse du territoire.



B) Documents ressources

- Analyse du questionnaire

● Oui
● Non

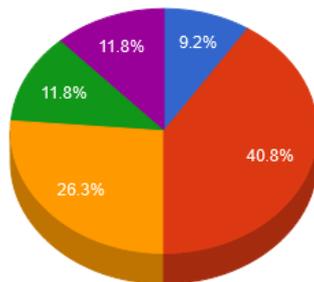


Est-ce que l'emplacement de la salle des fêtes vous convient ?

Selon les habitants, l'emplacement de la salle des fêtes leur convient à 52,6% malgré cela 47,4% ne sont pas satisfait. On constate que l'emplacement de la salle des fêtes fait débat

chez les habitants. En effet, celle-ci étant située en centre bourg, on peut supposer que celle-ci n'impacte pas de la même manière le quotidien des habitants domiciliés dans le centre du village, Bruc ou dans les lieux-dits.

● Très adapté
● Adapté
● Peu adapté
● Inadapté
● Pas d'avis



Salle d'exposition/lieu culturel

Au vue des réponses on peut avancer que les personnes interrogées trouvent adaptées de créer une salle d'exposition et un lieu culturel à 40,8%. Cependant 26,3% trouvent que cela n'est pas adapté à la commune. Nous savons que la commune de Bourrou possède déjà un tiers-lieu culturel et se situe à 10 km. Saint-Astier et Neuvic possèdent eux aussi des offres culturelles (cinéma, événement, randonnée...).

- Analyse entretiens

Nous nous sommes appuyés sur les entretiens que nous avons eu avec les acteurs du territoire. Cela nous a permis de récolter des avis sur les bâtiments sur lesquels nous devons trouver une destination et ici donc sur la salle des fêtes et la chapelle.

Citation tirée d'un entretien en parlant de la salle des fêtes:

" Autrefois elle était utilisée pour des manifestations, malheureusement la dernière animation n'a pas eu lieu à cause de son agencement et des problèmes de fuite."

Citations tirées d'un entretien en parlant de la chapelle:

- " La bibliothèque a besoin d'être indépendante car dérangée par les réunions. "

- "Un lieu multifonctionnel serait justifié"

En plus de de ces entretiens et du questionnaire, la commune de Grignols nous a fait parvenir les plans de cette maison de convivialité et le coût des travaux pour ce projet réalisé par le cabinet d'architecte Cédric Bonnet Architecture (voir annexe).

En prenant en compte ces différents éléments et l'étude de faisabilité qui avait été réalisée en 2018, nous avons décidé de nous orienter vers la proposition du cabinet d'architecture avec la mise en commun de la chapelle et de la salle des fêtes.

Ce projet a pour objectifs de:

- dynamiser le centre-bourg de Grignols
- valoriser le patrimoine bâti existant
- réduire le coûts des travaux
- mettre en place plusieurs activités dans un même lieu

C) Les personnes ressources

Afin de réaliser ce type de projet il est important de s'entourer de professionnels qui ont les compétences adaptées au projet:

- le cabinet d'architecte de Cédric Bonnet
- CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)
- CCIVS (Communauté de Communes Isle, Vern et Salembre)
- la Fabrique à Saint Astier
- la bibliothèque intercommunale

D) Les partenaires

Plusieurs partenaires pourraient intervenir dans ce projet, cela peut être des partenaires techniques et/ou financiers qui seraient intéressant à intégrer au projet:

- Région Nouvelle Aquitaine
- Département de la Dordogne
- CCIVS
- CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- Ecole communale
- CCAS
- Associations du territoire

E) Labellisation et Certification

Espace de Vie Sociale :

La labellisation "Espace de Vie sociale" reconnaît les lieux associatifs de proximité où se déroulent des activités collectives renforçant les liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinage. Un espace de vie sociale géré par une association locale. Il développe des actions collectives à destination des familles, des enfants et des jeunes ou tout autres types de publics. Ses actions doivent être collectives, adaptées aux besoins du territoire et se dérouler tout au long de l'année. Il s'appuie sur la participation des bénévoles de l'association gestionnaire mais aspire également à développer l'implication et la participation des usagers et habitants. Le degré de participation des usagers et habitants est un critère fondamental pour obtenir l'agrément.

Pour obtenir cet labellisation, plusieurs critères sont à respecter:

- le respect d'une démarche participative dans l'élaboration du projet de socialisation
- la formalisation des modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure
- la pertinence des objectifs généraux au regard des besoins ou des problématiques repérés dans le diagnostic
- la cohérence entre le plan d'action et les objectifs généraux
- la faisabilité du projet social et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure

- l'existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles

Programme Patrimoine & Tourisme local

Le programme « Patrimoine et Tourisme Local » a pour objectif d'apporter un soutien financier à des projets de rénovation, de préservation, de sauvetage d'édifices ou d'éléments de patrimoine bâti intéressants pour le dynamisme local et la mise en valeur du patrimoine architectural, culturel, naturel ou historique des territoires. Les projets permettent ainsi le développement du tourisme dans les territoires ruraux et les petites villes, en contribuant soit à l'offre culturelle locale, soit à l'embellissement et à l'attractivité du territoire. Ce programme est porté par l'entreprise Airbnb.

Annexe 9 : Plan architecte

Annexe 10 Budget

VIII-Restitutions

1. Restitution du 05/03

Le 5 Mars une réunion a été organisée en présence du conseil municipal. En effet, cette réunion que l'on pourrait comparer à une pré restitution avait plusieurs objectifs. Dans un premier temps, permettre la présence d'une majorité d'élus car en effet plusieurs d'entre eux nous ont fait part de leur indisponibilité pour la restitution publique du 9 Mars. Cette réunion nous a permis de présenter le résultat de nos analyses concernant les questionnaires habitants et enquêtes acteurs, mais aussi faire nos propositions d'aménagements pour les espaces qui nous étaient confiés. Pour finir nous voulions faire le déroulé de la restitution du 09 mars. Elle permettait également aux élus d'avoir un regard sur ce que nous voulions présenter au public.

Nous avons utilisé un diaporama que nous avons créé afin d'étayer cette réunion et imager nos idées. Nous avons fait une présentation chronologique du contexte et de la commande, puis de la méthodologie, ensuite la présentation des projets (les aménagements, les demandes de subventions et labels/ certifications ainsi que les personnes ressources), et pour finir l'organisation de la restitution et une rapide conclusion. Sur un total de 13 élus du conseil municipal 11 étaient présents lors de cette réunion. Suite à la présentation que nous avons donné, nous avons corrigé quelques erreurs relevées par les participants (exemple : nous avons appelé le centre pénitentiaire de Neuvic au lieu du centre de détention de Neuvic).

Une fois ces quelques ajustements réalisés les élus nous ont demandés de tester l'animation “ Si j'étais” pour la restitution du 9 Mars. Ainsi les élus ont été répartis également parmi les personnages, nous avons récolté les réponses de l'animation même si nous ne les avons pas prises en compte dans notre analyse. Pour rappel l'animation demande

à des personnages fictifs de données les pour et contres de leurs aménagements à Grignols. Vous trouverez ci-dessous les éléments principaux par personnages:

- **Hugo, 18 ans, n'a qu'un vélo pour se déplacer**, il apprécie la commune, le VTT, la randonnée, le city stade, la pêche et la chasse, le bourg et la nature. Pour les aspects négatifs il y a le fait que les routes sont dangereuses, il n'y pas beaucoup de jeunes et le bar du village manque d'arcade.
- **Camille, 30 ans, célibataire, travaille au centre de détention de Neuvic**, les avantages sont la proximité avec la commune de travail, les sorties possibles, les commerces de proximité, et la proximités de Périgueux. Pour ce qui est du négatif, il faut obligatoirement un véhicule.
- **Christophe et Sandrine, 40 et 43 ans, parents de 2 enfants**, les avantages la proximité de l'école, les offres d'activités familiales surtout sur Neuvic et Saint Astier, l'immobilier est peu cher. Les inconvénients eux sont l'éloignement des lycées et l'isolement si non véhiculé.
- **André, 65 ans, jeune retraité à la recherche de nouvelles activités**, les avantages sont le calme de la campagne, la randonnée, les services de proximité, les cagettes et la navette Périgueux depuis Saint Astier. Les inconvénients eux sont l'isolement, et le manque de déplacement si problème de santé.

Cette pré-restitution a rempli tous ces objectifs, et nous a permis de préparer en amont la restitution au public. Nous avons, à ce moment-là, également réglé les dernières questions de logistique liées au 9 Mars.

1. Restitution du 09/03

Le mercredi 9 mars à 18h30 nous avons restitué notre travail devant un cortège d'élus, d'habitants de la commune et des communes alentour. Notre représentation à eu lieu dans la salle des fêtes de la commune. Cette restitution a été constituée de plusieurs phases.

La première l'accueil des participants avec leur émargement et la distribution d'un papier indicateur qui les orientait dans un groupe lors des futurs ateliers.

Une fois les participants à l'intérieur de l'enceinte, ils étaient dirigés vers une exposition retraçant notre parcours personnel ainsi que notre cheminement pour mener à bien le projet sur la commune.

L'accueil terminé, nos auditeurs installés, la présentation a pu commencer avec l'énumération de la commande, les attentes exigées par le commanditaire et le cheminement emprunté pour mener à bien ce projet notamment avec les outils de communications mis en place.

Puis vient l'heure des ateliers d'animation "si j'étais" et "débat mouvant" pour immerger les participants dans la restitution en les impliquant et en recueillant leurs points de vue comme nous nous sommes efforcés de le faire tout au long de notre projet.

"Si j'étais"

Le principe de cet atelier, mettre les participants dans la peau d'un personnage avec une situation qui lui est affiliée exemple "Hugo 18 ans n'a qu'un vélo pour se déplacer". Maintenant le participant doit trouver un point fort de la commune et à contrario un besoin. Les objectifs de cette activité sont d'identifier les problématiques propres à chaque catégorie d'utilisateurs, de connaître la perception des participants sur le territoire, de faire changer de point de vue et se projeter à la place des autres.

"Débat mouvant"

Le débat mouvant est une animation qui se déroule de la façon suivante nous projetons des images en lien avec notre projet ou avec Grignols (bâtiments communaux, aire de jeux, zone humide ...) au sol 3 emplacements une colonne point Positif, la deuxième neutre et la troisième point négatif. A la vue des images, les participants se répartissent dans les 3 colonnes, puis l'animateur lance les débats et crée l'échange entre les acteurs en simultanément, le deuxième animateur retranscrit les résultats et les idées qui ressortent de l'échange. Les objectifs de cet atelier sont de recueillir la vision des participants sur leur territoire et d'identifier les besoins du territoire.

L'étape de la présentation qui a succédé était la restitution des résultats aussi bien des résultats des ateliers réalisés par les animateurs pour faciliter la retranscription mais aussi des résultats de l'enquête auprès des acteurs du territoire, des questionnaires, et de l'animation faite au cagette. A suivi le mot du Maire avec une question à la clef "Faudrait-il ouvrir un poste pour poursuivre le projet?". A cette question, nous avons répondu que ce serait utile de pourquoi pas créer un CDD pour mener à bien les projets que nous avons lancés. Par la suite, un temps d'échange avec le public à été enclenché, il s'est clôturé autour d'un buffet de produits locaux.

3. Auto évaluation et débriefing

Suite à un débrief succédant la restitution et confirmé par l'entretien avec Mme Millet le Lundi 14 mars nous avons ressorti les forces et les faiblesses de notre restitution.

- *Points forts de la restitution :*

- Public intéressé et dynamique

- Bonne gestion du temps
- Gestion de l'espace dans la salle
- Répartition des tâches
- Fluidité dans le discours de la présentation et des ateliers
- Objectifs des ateliers atteints
- Adaptation aux petits problèmes techniques de la restitution
- Restitution à notre image ainsi qu'à l'image de notre projet avec une proximité privilégiée entre les participants et nous.
- Gestion des participants lors des ateliers avec la répartition de la parole et de l'espace.

- *Faiblesses de notre représentation :*

- Salle mal insonorisé, peu de place pour se répartir de manière optimal dans l'espace
- Petit moment de battement lors de la rotation des ateliers
- La salle devait être disponible dans la matinée mais nous n'avons pu nous installer qu'à partir de 16h ce qui ne nous contraint à écourter notre entraînement
- Oublie des remerciements

Annexe 1 : Charte



Annexe 2 : Questionnaire

QUESTIONNAIRE

Nous sommes des étudiants de Licence professionnelle développement des territoires ruraux. Dans le cadre de notre formation, nous avons été sollicités par la commune de Grignols pour trouver une destination aux bâtiments et espaces communaux. Le grignolais évolue, nous avons besoin de vous ! Une multitude de projets a émergé, au cours des échanges avec vos élus. Vous êtes les principaux acteurs de ce territoire, aidez nous à définir dans quel ordre réaliser ces projets ! Grâce à ce questionnaire, nous pourrons les récolter.

Présentez vous !

1/ Quel âge avez-vous ?

- 18 ans
- 18-25
- 25-40
- 40-65
- 65 et +

2/ Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants
- Cadres, professions intellectuelles sup.
- Professions intermédiaires (technicien, fonction publique, paramédical...)
- Employés
- Ouvriers
- Professions libérales (infirmière libérale, intermittent du spectacle...)
- Retraités
- Sans activité professionnelle
- Élèves, apprentis ou étudiants
- Autres

3/ Êtes vous adhérent à une association ?

- Oui
- Non

4/ Si oui la/lesquelles ?
Où se situe t-elle ?

5/ Depuis combien de temps, êtes-vous habitant de Grignols ?

- de 1 an
- Entre 2 et 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Entre 10 et 20 ans
- Depuis toujours

GRIGNOLS, PATRIMOINE ET TERRITOIRE

• 1/ LA CRÉATION DES LIEUX CI-DESSOUS VOUS SEMBLE-T-ELLE ADAPTÉE AUX BESOINS DE LA COMMUNE ?

COCHEZ LA REPONSE QUI VOUS SEMBLE LA PLUS APPROPRIÉE

• Sentier de randonnée pédagogique en bord de Vern:

- Très adapté
- Adapté
- Peu adapté
- Inadapté
- Pas d'avis

• Boutique de producteurs:

- Très adapté
- Adapté
- Peu adapté
- Inadapté
- Pas d'avis

• Aire de camping car et terrain de pétanque (en face de l'Eglise de BRUC):

- Très adapté
- Adapté
- Peu adapté
- Inadapté
- Pas d'avis

• Hébergement touristique (gîte de groupes):

- Très adapté
- Adapté
- Peu adapté
- Inadapté
- Pas d'avis

• Lieu multifonctionnel dans le centre bourg (consommation/achat/rencontre...):

- Très adapté
- Adapté
- Peu adapté
- Inadapté
- Pas d'avis

• Salle d'exposition/lieu culturel:

- Très adapté
- Adapté
- peu adapté
- Inadapté
- Pas d'avis

2/ Est ce que l'emplacement de la salle des fêtes vous convient ?

- Oui
- Non

3/ Pensez-vous que l'installation d'une salle des fêtes au stade municipal est plus adaptée ?

4/ A l'emplacement actuel de la salle des fêtes, est ce qu'il vous semblerait utile de créer une halle ?

- Oui
- Non

5/ Avez-vous une idée de projet d'aménagement pour dynamiser Grignols ?

6/ Souhaitez-vous, vous impliquer sur un projet ? (exposition, boutique de producteurs...)?

7/ Si oui, lequel ?

Ce questionnaire restera anonyme.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur les projets ou nous contacter vous pouvez nous joindre à l'adresse mail suivante :

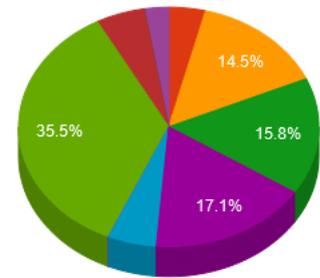
ptgrignolsvamtr@gmail.com

Ou sur notre page facebook :
Vamtrclub

Annexe 3 : Analyse questionnaire

Analyse des données recueillis auprès des habitants de la commune

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants
- Cadres, professions intellectuelles sup.
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Professions libérales (i...
- Retraités
- Sans activité profession...
- Élèves, apprentis ou étu...
- Autres



Il s'agit d'un questionnaire réalisé avec le site internet « Canva ». Il était à destination des habitants. L'objectif était de recueillir un maximum de réponses de la part des habitants de la commune.

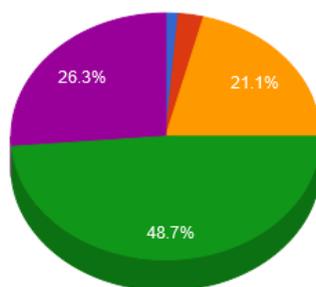
Nous avons pour objectif de faire du porte à porte pour avoir un maximum de réponses au questionnaire. Seulement, nous avons été contaminés par le Covid ce qui a compromis le porte à porte. Nous avons donc la semaine d'après distribué une centaine de questionnaires dans les boîtes aux lettres. Le questionnaire a également été posté sur le facebook de la commune et sur la plateforme Iliwap.

Le délai de réponse initialement prévu était de deux semaines, quelques jours supplémentaires ont été ajoutés car le questionnaire n'avait pas été diffusé sur les réseaux de la commune. Nous avons eu 76 réponses à ses questionnaires. Nous avons pratiqué une analyse à partir des graphiques générés par le logiciel Askabox.

Quel âge avez-vous ?

Le graphique nous montre que parmi les personnes intéressées il y a 48.7% des répondants qui ont entre 40 et 65 ans. Les deux autres grandes catégories sont les + de 65 ans avec 26.3% de

- - 18 ans
- 18 - 25 ans
- 25 - 40 ans
- 40 - 65 ans
- 65 ans et plus

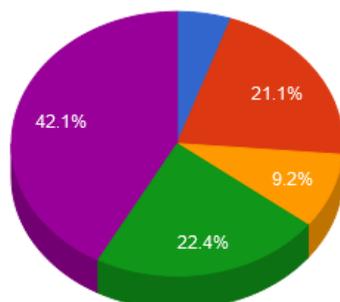


représentation et les 25-40 avec 21.1% de représentation. On peut donc supposer que la population Grignolaise a une importante part d'actif, et de personnes à la retraite, alors que la jeunesse, elle, est peu présente sur le territoire. Nos projets visent donc un public large et varié pour convenir à toutes les tranches d'âges.

Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

En ce qui concerne les catégories socio-professionnelles rencontrées ou ayant répondu à notre questionnaire sont une majorité de personnes retraités comme stipulé sur le graphique ci-joint à une

- - de 1 an
- Entre 2 et 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Entre 10 et 20 ans
- Depuis toujours



hauteur de 35,5%. Suivi par les cadres, professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires qui se situent toutes entre 15 et 18 % du panel interrogé.

Depuis combien de temps, êtes-vous habitant de Grignols ?

Une majorité des enquêtés ont

toujours résidé sur la commune à hauteur de 42,1% suivi à 22,4% pour ceux entre 10 et 20 ans. 21,1% des répondants sont venus s'installer entre 2 et 5 ans sur la commune. On peut donc constater que même s'il y a beaucoup de natifs, la commune est attractive.

Êtes-vous adhérent à une association ?

On peut voir que 75% de la population n'est pas adhérente à une association contre 25% qui y est adhérente. Les résultats nous indiquent que les adhérents des associations de Grignols viennent aussi des alentours de Grignols (Manzac-sur-Vern, Bourrou...) et de l'agglomération de Périgueux. Ainsi si un de nos projets est amené à accueillir du public/ une association on peut donc s'avancer pour dire que les villages alentours seraient aussi impactés.

- Oui
- Non

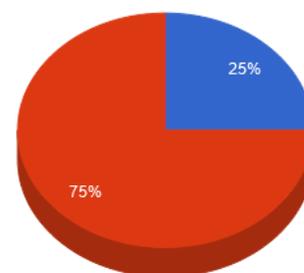


Tableau des associations

Ce tableau référence les associations auxquelles les répondants sont adhérents, donc parmi les 25% de réponses positives. Premièrement on remarque que les adhérents ne le sont pas nécessairement dans les associations de Grignols. Mais pour celle de la commune on retrouve L'Amicale Laïque, le Mémoire du comté de Grignols, les amis du RPI. C'est association sont des acteurs du territoire et de potentiels partenaires/et ou personnes ressources à nos projets.

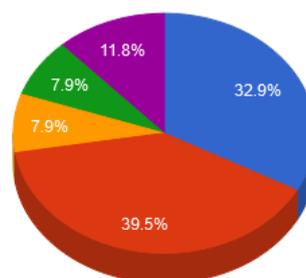
Réponses
- Association Périgourdine d'Égyptologie (Kermet-Périgueux)
- Association encadrement Manzac
- Taleyrand Périgord - Grignols
etc
Amicale Laïque de Grignols
Amicale Laïque
Amical Laïque
Spitteurs Pan (La chapelle en Vercors, 26)
Mémoire du Comté de Grignols
Rugby, vélo
Sur manzac st Leon sur l'isle fitness, marche, boxe
Périgueux
Amicale laïque et rpi à grignols
Le rendez-vous des Cabossés / Périgueux Vintage Days
Périgueux asso sportivd
CRAC. Montrem
Prise de Terre (Bourrou)
Ergo24 (Périgueux)
Rugby de Saint-Astier
Les Amis du RPI (Grignols)
L'amicale laïque (Grignols)
Amis du RPI
Mémoire du comté de Grignols

Sentier de randonnée pédagogique en bord de Vern

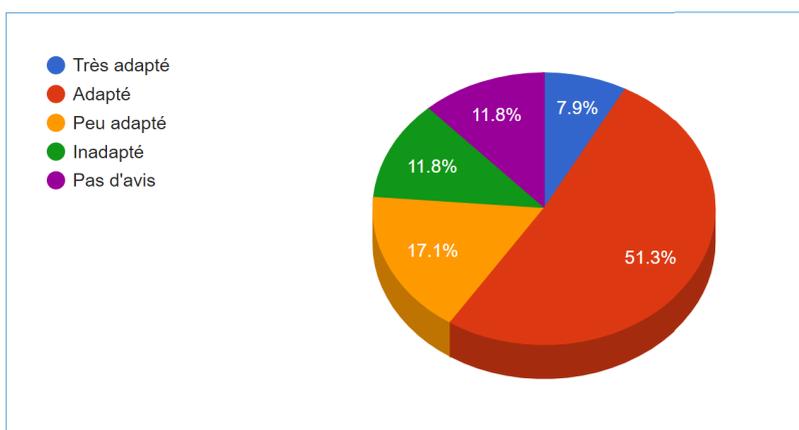
Ce qui ressort de nos enquêtes sur la thématique du sentier pédestre situé à la zone humide de Bruc, la population a émis un avis très favorable pour la réalisation d'un sentier de randonnée pédagogique en bord de Vern :

- Très adapté à 32,9%
- Adapté à 39,5%

Cela nous montre l'attrait de la population pour les milieux naturels et les activités de plein air. Ce type d'aménagement convient à tous les types de public, des plus jeunes au plus âgés en passant par les familles avec enfants en bas âge.



Aire de camping-car et terrain de pétanque (en face de l'Église de BRUC)



L'idée d'une aire de camping-car et d'un terrain de pétanque en face de l'église de Bruc recense des avis adaptés à hauteur de 51,3%.

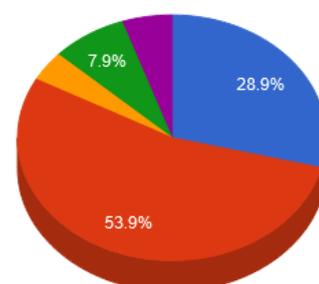
On peut observer qu'il reste peu adapté pour 17,1% et inadapté pour 11,8% des répondants. Lors des questionnaires habitant réalisés en porte à porte les personnes interrogées nous ont partagés être emballés pour l'aménagement d'un terrain de

pétanque et moins enthousiaste à la création de l'aire de camping-car.

Lieu multifonctionnel dans le centre bourg (consommation/achat/rencontre...)

L'implantation d'un lieu multifonctionnel qui regrouperait des usages de ventes/consommation/rencontres dans le centre-bourg a recueilli des avis très positifs. La population trouve que cela est adapté à 53,9%. On ajoute à cela 28,9% qui disent que cela est très adapté. On comprend donc que c'est un besoin important pour le territoire, lorsque que l'on sait que le seul autre lieu d'achat dans une épicerie rural est à Manzac.

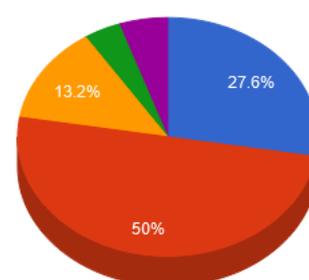
● Très adapté
● Adapté
● Peu adapté
● Inadapté
● Pas d'avis



Boutique de producteurs

La création d'une boutique de producteurs nous montre des avis positifs. Selon les habitants 50% estime qu'il serait adapté d'en créer une, ainsi que 27,6% qui trouve que se seraient très adaptés. Pour un total de 77,6% d'avis positif, les producteurs ont une place importante dans la commune et il serait donc important de valoriser leur production par la création de cette boutique. Cela permettrait de consommer localement. Il existe déjà la Cagette qui fait des paniers de producteur à emporter. Il faut donc définir si les projets sont viables ou s'ils devraient fusionner pour fonctionner.

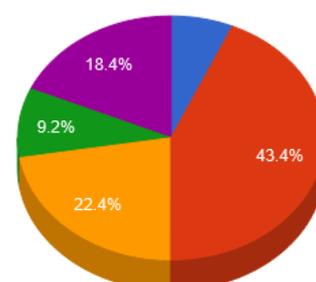
● Très adapté
● Adapté
● Peu adapté
● Inadapté
● Pas d'avis



Hébergement touristique (gîte de groupes)

Pour ce qui est de la création d'un gîte de groupe, la majorité trouve cela adapté à 43,3%. Cependant 22,4% trouvent cela peu adapté. La commune de Grignols possède déjà un gîte (Domaine des Chaulnes) et des propriétaires indépendants qui proposent des gîtes. On note également que 18,4 % de personnes n'ont pas d'avis, en effet ce projet ne toucherait pas directement les habitants on peut donc supposer qu'ils se sentent moins concernés.

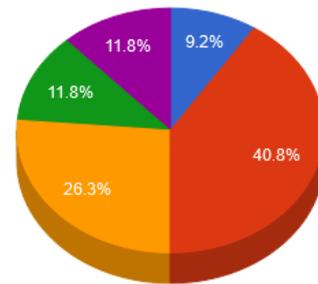
● Très adapté
● Adapté
● Peu adapté
● Inadapté
● Pas d'avis



Salle d'exposition/lieu culturel

Au vue des réponses on peut avancer que les personnes interrogées trouvent adapté de créer une salle d'exposition et lieu culturel à 40,8%. Cependant, 26,3% trouvent que cela n'est pas adapté à la commune. Nous savons que la commune de Bourrou possède déjà un tiers-lieu culturel et se situe à 10 km. Saint-Astier et Neuvic possèdent eux aussi des offres culturelles (cinéma, événement, randonnée...).

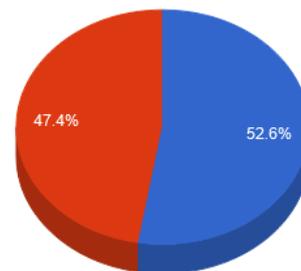
- Très adapté
- Adapté
- Peu adapté
- Inadapté
- Pas d'avis



Est-ce que l'emplacement de la salle des fêtes vous convient ?

Selon les habitants, l'emplacement de la salle des fêtes leur convient à 52,6% malgré cela 47,4% ne sont pas satisfait. On constate que l'emplacement de la salle des fêtes fait débat chez les habitants. En effet, celle-ci étant située en centre bourg, on peut supposer que celle-ci n'impacte pas de la même manière le quotidien des habitants domiciliés dans le centre du village, Bruc ou dans les lieux-dits.

- Oui
- Non

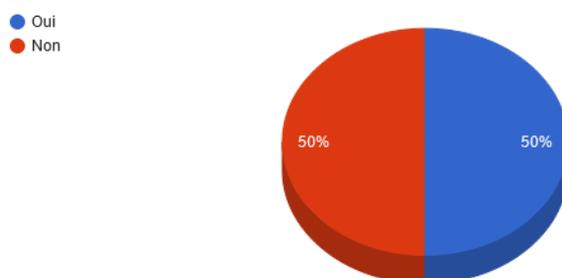


Pensez-vous que l'installation d'une salle des fêtes au stade municipal est plus adaptée

Comme à la question précédente les avis sont partagés, les personnes ne souhaitant pas déplacer la salle des fêtes n'ont pas précisé pourquoi. En revanche, les personnes y étant favorables avancent des besoins d'accessibilité, de places de parking, de cuisine équipée, d'un espace qui puisse s'adapter à plus d'événements, et au besoin sonore qui en découle sans gêner les habitants du bourg. Cependant ils avancent également la crainte que cela desserve les commerces du bourg si elle est déplacée en dehors du bourg. On en comprend donc que la salle n'est pas accessible à tous les publics, notamment les personnes à mobilité réduite, le manque de place de parking peut entraîner des pratiques dangereuses. Quelle que soit la décision finale, la salle des fêtes doit être repensée dans son utilisation et remise aux normes. Son emplacement entraîne des gênes pour le voisinage qui peuvent être réduites par des aménagements (mur d'insonorisation).

A l'emplacement actuel de la salle des fêtes, est ce qu'il vous semblerait utile de créer une halle ?

L'avis des habitants sur la création d'une halle à la place de la salle des fêtes reste mitigé avec 50% dans les deux cas de réponses. A la place, les habitants ont indiqué le souhait de créer des espaces publics au centre-bourg avec des aires de jeu, des assises, une fontaine par exemple. Ou encore un lieu pour les commerçants et les marchés mais également de l'animation culturelle. On comprend donc que notre proposition d'aménagement n'est pas la plus adaptée aux besoins des habitants. On peut voir que les aménagements proposés incitent une appropriation des habitants de leur bourg par un lieu de rencontre. Pour les personnes favorables, elles suggèrent que cette halle n'est pas seulement pour fonction d'accueillir un marché mais aussi des animations et des événements. Même si, la salle de fête n'est pas déplacée, on prendra en compte les besoins d'espace de rencontre que les habitants pourront s'approprier.



Avez-vous une idée de projet d'aménagement pour dynamiser Grignols ?

Les habitants ont émis plusieurs idées de projet d'aménagement pour dynamiser la commune de Grignols :

- Créer un parcours de santé avec des exercices de musculation en plein air, des tables et des endroits pour pique-niquer
- Une halle avec des bancs ou des espaces verts
- Création d'un local propre à la bibliothèque
- Création ou aménagement de petites salles de réunion dans les locaux appartenant à la commune
- Une association d'entraide entre voisins
- Une épicerie
- Créer des rendez-vous de divertissements 1 fois par semaine : bal, thé dansant, karaoké, tournoi de ping pong etc
- Skate Park
- Aire de jeu pour les enfants

Souhaitez-vous vous impliquer sur un projet ? (exposition, boutique de producteurs...)

Les personnes enquêtées indiquent qu'elles n'ont pas d'avis pour s'impliquer dans un projet. Très peu de personnes sont prêtes à s'y impliquer et certains ne souhaitent tout simplement pas y participer. Si un projet impliquant la participation des habitants est créé, il faudra créer de la communication et

de la sensibilisation afin que le projet soit viable. Concernant les personnes souhaitant s'y pencher un peu plus, leur orientation sur un choix de projet et assez homogène :

- Aire de camping-car et terrain de pétanque
- Boutique de producteurs
- Sentier de randonnée
- Salle d'exposition et lieu culturel

Autre remarque : Crèche

Annexe 4 : Enquête

Grille de questionnement

I/ Identification

1. Personne questionné.e : Nom / Prénom/ Fonction
2. Structure : Localisation / Activité / Ancienneté

II/ Développement du territoire

→ Quelle est la dynamique économique de votre territoire ?

-touristique

-patrimoniale

→ Quels sont les éléments indispensables au développement économique d'une commune rurale ?

→Quels sont les points forts et points faibles de votre territoire ?

III/ L'acteur et sa structure :

→ Du point de vue de votre structure, quels sont les besoins du territoire ?

→ Selon vous, votre structure / institution participe-t-elle à la dynamique du territoire ? Si oui à quelle échelle ?

→ Votre structure porte t-elle des actions qui favorisent le développement du territoire ? Si oui lesquelles ?

→ Quelles sont les attentes de vos habitants / clients... ?

→ Quelles sont les personnes ressources de votre territoire ? En faite vous partie ?

IV/ Le citoyen

→ Comment voyez vous l'évolution du territoire dans les futures années ?
Craintes / Confiance

→ Avez vous des attentes spécifiques d'actions sur le territoire ?

→Observez vous un manque de services sur votre commune et celles alentours ? Si oui, lesquelles ?

→ Lorsqu'un service n'est pas présent dans votre commune où vous rendez vous ?

→ Pensez vous qu'un lieu multifonctionnel qui regroupe différentes structures / types d'usagers soit utile sur un territoire comme le vôtre ?

→ S'il existait un lieu qui regroupe achat/consommation/rencontre, sur la commune de Grignols seriez vous intéressé pour y aller ?

→ Si non, qu'est ce que vous attendez d'un lieu multifonctionnel ?

→ Êtes vous amené, dans le cadre professionnel ou personnel, à vous rendre sur la commune de Grignols ? Pourquoi ?

Annexe 5 : Analyse enquête

Dynamiques	Éléments indispensables au développement	Points forts et points faibles	Besoins du territoire	Attentes des habitants	Personnes ressources	Évolution : craintes / confiances	Attentes d'actions spécifiques	Lieu multifonctionnel
<ul style="list-style-type: none"> - Agriculteurs - Commerces et services de proximité - Associations - Sentiers de randonnée - centre de détention et interspray - Château - Petit patrimoine - école 	<ul style="list-style-type: none"> - Commerces, services - Tissu associatif - épicerie serait indispensable - volonté politique, l'argent mis à disposition pour les projets, Adhésion de la population - proximité des habitants et commune 	<ul style="list-style-type: none"> - (grignols +) services de proximité (+) infrastructures - activités toute l'année tissu associatif (-) il manque une image au niveau de la vallée de l'Isle, (-) ancien marché pas utilisé (-) transport coûte cher (2) (-) transport en commun 	<ul style="list-style-type: none"> - bibliothèque indépendante - béhourd dordogne salle de sport - salle des fêtes à réaménager - aire de jeu 	<ul style="list-style-type: none"> - que les cagettes ne soit pas qu'en ligne - épicerie - espace de coworking - espace de rencontre - tranquillité 	<ul style="list-style-type: none"> - associations - commerces de proximité - collectivités - école 	<ul style="list-style-type: none"> - communication - PLUI (restreint le foncier) 	<ul style="list-style-type: none"> Mutualisation 	<ul style="list-style-type: none"> - utile pour la plupart des acteurs - rassemble épicerie et lieu de rencontre - l'avis favorable - difficile, l'idée de réunir la boutique dans l'office du tourisme.

Annexe 6 : Plateau de jeu et photos de l'animation



**Mercredi
9
Mars**

**Grignols fait
son état des lieux**

*Une rencontre publique pour échanger
sur le développement économique,
touristique et patrimonial de votre
commune.*

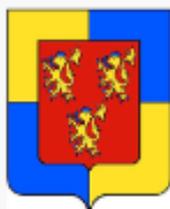
**Rendez-vous
à 18h30
Salle des fêtes
de Grignols**

**PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRE**

Licence professionnelle
Valorisation Animation
et Médiation des Territoires Ruraux
Pour nous contacter : ptvamtrgrignols@gmail.com

La Peyrouse Université BORDEAUX MONTAIGNE

Annexe 8 : Invitation restitution



INVITATION

Les étudiants de licence pro Valorisation, Animation et Médiation des territoires ruraux de l'université Bordeaux Montaigne et du lycée agricole de Périgueux ont l'honneur de vous inviter à la restitution de leur diagnostic réalisé pour la commune de Grignols sur la thématique du développement économique, touristique et patrimonial de la commune. Le projet porte sur les usages des bâtiments, des espaces communaux et de la zone humide.

Cette restitution aura lieu le :



Cette restitution comprendra une présentation et des moments d'échanges.

Nous espérons votre présence et vous remercions de l'intérêt que vous porterez à cette invitation.

Nous contacter : ptvamtrgrignolse@gmail.com



Annexe 9 : Plan architecte



Annexe 10 : Budget

Commune de GRIGNOLS
Le Bourg - 24110 GRIGNOLS

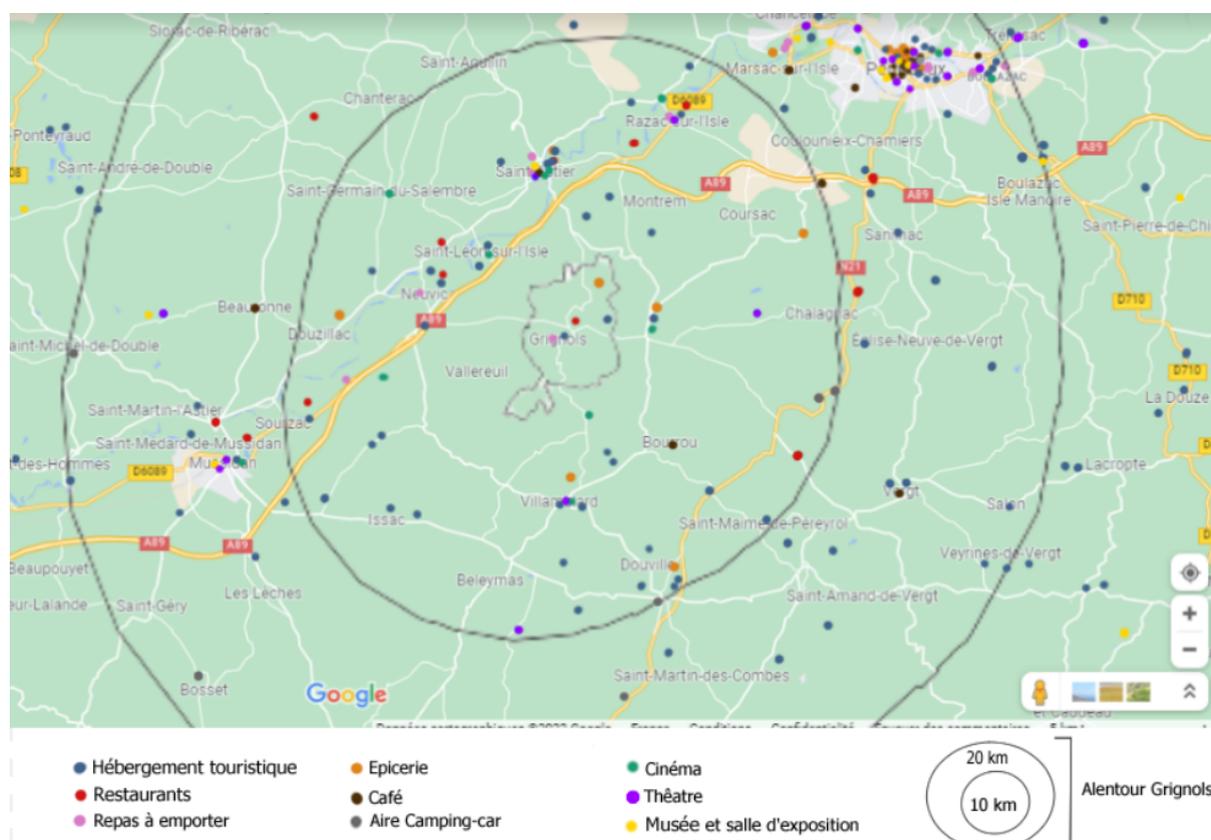


EIRL Cédric BONNET architecte
Pinquat - 24110 MANZAC SUR VERN
06 83 36 17 07 - cedricbonnet@live.fr
n° régional aq01521 - n° national 075794

ETUDE DE FAISABILITE POUR LA CREATION D'UNE SALLE DE FÊTES ET D'UN TIERS LIEU Estimation - le 11/02/2022

P1 - PROJET REHABILITATION D'UNE SALLE DE FÊTES ET CREATION D'UN TIERS LIEU			
Travaux	Surfaces utiles (m ²)	Prix/m ²	Prix total €HT
Réhabilitation de la salle des fêtes existante	174,30	1 200,00	209 160,00
Extension de la salle des fêtes existante	126,80	1 900,00	240 920,00
Traitement du parvis extérieur	66,90	300,00	20 070,00
Création d'un tiers lieu dans l'ancienne chapelle	109,30	1 700,00	185 810,00
Création d'un parc de stationnement	1 040,00	50,00	52 000,00
Déplacement du compteur électrique			2 000,00
Coût total travaux			709 960,00
Etudes			
Architecte et bureaux d'études (11% du montant des travaux)			78 095,60
Bureau de contrôle			7 099,60
CSPS			3 549,80
Etude de sol et reconnaissance de fondations			3 500,00
Coût total études			92 245,00
Coût total opération €HT (provisoire)			802 205,00

Annexe 11 : Référencement de l'offre du territoire (commerces de proximité, hébergements touristiques, lieux culturels...)



Annexe 12 : Bibliographie

Questionnaire :

Commune de Grignols. *Réunion publique du 18 novembre 2017 et annexe du questionnaire type.*
Communes de Grignols. 18 novembre 2017. p. 27 et 28

Référence de livre :

Agence Technique Départemental. *Études d'opportunité et de faisabilité, Site de l'ancien presbytère : Création d'une salle des fêtes et d'un gîte de groupe.* Agence Technique Départemental, 2016. p. 1 à 15.

Agence Technique Départemental. *Études de faisabilité : Rénovation d'un logement communal et création d'un commerce traiteur-épicerie dans une grange.* Agence Technique Départemental, Mars 2019. p. 1 à 15.

Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle. *Propositions d'aménagements sur la zone humide de Grignols.*
Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle. 23 juillet 2018. p.1 à 17.

Commune de Grignols. *Projet Hangard Atelier Municipaux.* Commune de Grignols. 2019. p.1 à 4

Ressources, compétences, pratiques pédagogiques auprès des jeunes du pôle Sensibilisation de la Fédération des CAUE. *Quelques exemples de bâtiments reconvertis*. CAUE Fédération National. p. 1 à 40.

Article sur internet :

Urbanisme, Saint-Saturnin-de-Lenne. Publié le 14/07/2020 à 20h41. *Le conseil municipal lance le projet de la rénovation de la salle des fêtes*. Centre-Presses Aveyron.fr. (En ligne). Disponible sur : <https://www.centrepresseaveyron.fr/2020/07/14/le-conseil-municipal-lance-le-projet-de-la-renovation-de-la-salle-des-fetes-8979224.php>

Armelle Barroux. Publié le 19/02/2018 à 15h30. *L'agrément « Espace de vie sociale » reconnaît les lieux associatifs de proximité*. Associations mode d'emploi. (En ligne). Disponible sur : <https://www.associationmodeemploi.fr/article/l-agrement-espace-de-vie-sociale-reconnait-les-lieux-associatifs-de-proximite.63649>

DUBRUNFAUT, Thierry. Publié le 12/03/2022 à 19h40. *Grignols : Des étudiants au service des communes rurales*. SUD-OUEST. (En ligne). Disponible sur : <https://www.sudouest.fr/dordogne/grignols/grignols-des-etudiants-au-service-des-communes-rurales-9746769.php>

Extrait de livre :

Mairie-conseils Caisse des Dépôts. *48 réalisations de communes de moins de 3500 habitants*, Tome 2. 2009. p. 8 à 55.

Magazine :

Mairie de Grignols. *La gazette grignolaise*. Mairie de Grignols, 2020 à 2022.

Site internet :

Communauté de communes Isle Vern Salembre, CCIIVS. (En ligne). Disponible sur : <https://www.ccivs.fr/>

Communauté de communes Isle Vern Salembre, CCIIVS. *Circuits vélodéliques*. (En ligne). Disponible sur : <https://www.ccivs.fr/publications/tourisme?download=79:circuits-velodelices>

SCOP ALILO. (Février 2022). *La cagette*. (En ligne). Disponible sur : <https://www.cagette.net/>

Grignols en Dordogne. (En ligne). Disponible sur : <https://www.facebook.com/Grignols24/>

Mairie de Grignols. (En ligne). Disponible sur : <https://www.mairiedegrignols.com/>

- *Présentation du village*. (En ligne). Disponible sur : <https://www.mairiedegrignols.com/pr%C3%A9sentation-du-village/>
- *Géographie*. (En ligne). Disponible sur : <https://www.mairiedegrignols.com/pr%C3%A9sentation-du-village/g%C3%A9ographie/>
- *Démographie*. (En ligne). Disponible sur : <https://www.mairiedegrignols.com/pr%C3%A9sentation-du-village/d%C3%A9mographie-1/>
- *L'histoire du village*. (En ligne). Disponible sur : <https://www.mairiedegrignols.com/l-histoire-du-village/>
- *Les monuments*. (En ligne). Disponible sur : <https://www.mairiedegrignols.com/l-histoire-du-village/les-monuments/>
- *Le petit patrimoine*. (En ligne). Disponible sur : <https://www.mairiedegrignols.com/l-histoire-du-village/le-petit-patrimoine/>

Activités économiques. (En ligne). Disponible sur :
<https://www.mairiedegrignols.com/activit%C3%A9s-%C3%A9conomiques/>

Les commerces. (En ligne). Disponible sur :

<https://www.mairiedegrignols.com/les-commerces/>

Institut National de la Statistique et des Études Économiques, INSEE. (21/03/2022). *Dossier complet - Commune de Grignols (24205).* (En ligne). Disponible sur :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-24205>

Fédération Nationale des Bistrots de Pays. *Label Bistrot de Pays – la convivialité retrouvée.* (En ligne). Disponible sur :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-24205>

Jean-François Poyau, Chef du service de la communication au Secrétariat général du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance. *Qu'est-ce que l'agrément « Entreprise solidaire d'utilité sociale » ?.* (En ligne). Disponible sur :

<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/agrement-entreprise-solidaire-utilite-sociale-ess>

Françoise Péron, Parc Naturel Régional d'Armorique. *Label Ramsar : zone humide d'importance internationale.* (En ligne). Disponible sur :

<https://www.pnr-armorique.fr/le-parc-en-action/notre-marque-nos-labels-unesco/label-ramsar-zones-humides-dimportance-internationale/>

Evelyne Laquit, déléguée à l'information et à la communication. Ministère de la Culture. *Label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire ».* (En ligne). Disponible sur :

<https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Label-Ville-et-Pays-d-art-et-d-histoire>

Célia VEROT, Directrice Générale. Fondation du Patrimoine. *La fondation du patrimoine.* (En ligne). Disponible sur :

<https://www.fondation-patrimoine.org/>

Association Église Verte. *Pour une conversion écologique de l'église \ Label Église Verte.* (En ligne). Disponible sur : <https://www.egliseverte.org/>

Evelyne Laquit, déléguée à l'information et à la communication, Ministère de la Culture. (28/05/2020). *Label centre culturel de rencontre.* (En ligne). Disponible sur :

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes/Demarches-aides/Labels/Label-centre-culturel-de-rencontre>

Réseau Rural. *Territoire LEADER.* (En ligne). Disponible sur :

<https://www.reseaurural.fr/territoire-leader>

Vanessa Gorgueira, Les plus beaux détours de France. *Label Les plus beaux détours de France.* (En ligne). Disponible sur :

<https://www.plusbeauxdetours.com/>

Association Petites Cités de Caractère de France. *Petites Cités de Caractère.* (En ligne). Disponible sur : <https://www.petitescitesdecaractere.com/>

Marouane Boissé, SAS HABITAT ET QUALITE DE VIE.. *Habitat et Qualité de Vie*. (En ligne).
Disponible sur :

<https://www.habitatqualitedevie.fr/>

Michel DURRIEU, Directeur Général du Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine. *Terra aventura*. (En ligne). Disponible sur :

<https://www.terra-aventura.fr/>

Association « Les Enfants du Pays de Beleyme ».. *Association « Les Enfants du Pays de Beleyme »*.
(En ligne). Disponible sur :

<https://www.assobeleyme.org/>

Au Fil du Temps. . *Association « Au fil du temps »*. (En ligne). Disponible sur :

<https://au-fil-du-temps.com/>

CAUE DORDOGNE. *CAUE 24*. (En ligne). Disponible sur :

<https://cauedordogne.com/>

École primaire Grignols | Collège-lycée.com. (01/10/2020). *École primaire de Grignols*. (En ligne).
Disponible sur :

<https://college-lycee.com/ecole-primaire-grignols/Grignols-0240645W>

INITIATIVES ET TOURISME EN VALLEE DE L'ISLE (ITVI), Offices de Tourisme de Monton,
Mussidan, Neuvic et St Astier. *Randonnée en Dordogne-Périgord | Vallée de l'Isle*. (En ligne).

Disponible sur : <https://www.tourisme-isleperigord.com/circuits-et-topo-guides>